

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 r. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Pris de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 43. VOL. II. — SAMEDI 23 DECEMBRE 1843.

Bureaux, rue de Seine, 33. Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
pour l'étranger — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Casimir Delavigne. Notice biographique et littéraire. *Portrait de Casimir Delavigne. — Courrier de Paris. — Théâtres. Portrait de Mme Joseph Chêne. — Théâtre Français. — Scène de l'Opéra. — Opéra-comique. — Dernière scène du Voyage à la Mer esquise et la Mer agitée, caricatures. Théâtre Italien : Une scène de Il Fantasma. — L'Horloge qui chante, nouvelle, par Albert Aubert. (Suite et fin) — Histoire de la Semaine. Ouverture du Cour de M. Raoul-Rochette; Portrait du duc de Nauvoo. — Alceste. — Arrivée de M. Mac-Donald à Paris. — Les deux Gravures. — Le Printemps. — Les deux Gravures. — Publications illustrées. — Les faits mémorables de l'histoire de France. — Une Gravure. — Aventures de Tous Pouce. — Dix Gravures. — La Chine ouverte. — Deux Gravures. — Impressions du voyage de M. Boniface. — Dix Gravures. — Annoces. — Modes. Bijouterie. — Cinq Gravures. — Caricature. — Rebus.*

Casimir Delavigne.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

« Notre armée au cercueil eut mon premier hommage. »
Poète et Français, j'aime à vanter la France; Qu'elle accepte en tribut de permissibles fleurs, Malheureux de ses maux et fier de ses victoires, Je dépose à ses pieds ma joie et mes douleurs; J'ai des chants pour toutes ses gloires, Et des larmes pour ses douleurs. »

Ainsi chantait, aux premiers jours de la Restauration, le jeune auteur des *Messénienes*; ainsi, en ces heures de deuil national, le poète, à peine âgé de vingt-trois ans, prenait le plus engageant de consacrer sa lyre à la patrie, que tant d'autres avaient renié publiquement; à la France, que l'étranger occupait encore! Noble serment, que le poète ne trahit jamais! foi patriotique qui fut par lui religieusement gardée! Après avoir pleuré les malheurs de l'invasion, après avoir réclamé de ses vers généreux l'amour de la patrie, qui semblait se mourir dans tous les cœurs; après avoir chanté les vieilles gloires nationales, c'est encore au nom de la France, au nom de la liberté, que M. Delavigne célèbre et *Parthenope* révoltée contre l'Étranger, et l'héroïque soulèvement des Hellènes. Napoléon meurt sur son rocher, le poète chante Napoléon; lord Byron va chercher une tombe glorieuse à Missolonghi, le poète chante lord Byron. Plus tard paraîtront encore sept autres *Messénienes*, et toujours reviendront ces mots sacrés de liberté et de patrie; toujours le poète s'inspirera des généreux sentiments, des nobles indignations qui avaient arraché de son cœur la première et la plus belle de ses hymnes, le Chant funèbre de Waterloo! Enfin, c'est à lui encore qu'appartiendra la gloire de fournir une autre Marseillaise aux vainqueurs de Juillet. Ainsi fut noblement remplie la tâche que le poète s'était imposée aux premiers jours de sa jeunesse, et l'auteur des *Messénienes* put dire avec un modeste orgueil :



Cette liberté
Qui seduit ma raison à sa mûre beauté,
Qui me muse poursuit de son ardent hommage,
Et dont mes fleurs d'un jour ont couronné l'image. n (t).

Que d'autres, venus plus tard, aient donc par des strophes plus élégantes, par des accents plus poétiques, élevé à M. Delavigne le prix de la lyre, mal ne pourra se vanter d'autre vainqueur fait battre les coquins, mal ne pourra se parer d'une gloire plus pure, mal ne pourra dire mieux que lui : *Exegi monumentum / Et tu France n'oublieras point ces chants qu'il ait seul inspiré ; et, quand l'illustre poète viendra de descendre dans la tombe, sa plus belle, sa plus glorieuse épitaphe démeure encore : « Cigit l'auteur des Messénienes ! »*

Oui, la France a perdu un noble cœur, une âme sincère, un esprit honnête et généreux. Soutenu à la aujourd'hui des pertes aisément réparables ! et soumettons-nous assez riches en parcellles vertus pour ne point regretter amèrement ceux qui les possédaient et qui viennent à mourir ? Rendons au moins cette justice à notre pays, que la mort de M. Delavigne a été marquée par la douleur publique, et que si quelques-uns, de son vivant, furent sévères pour le poète, le regret universel atteste aujourd'hui l'estime sincère que tous avaient pour son beau talent et son noble caractère !

Rappelons en quelques mots l'histoire de cette vie glorieuse, qui prémairement la mort vient de trancher, en la maturité du talent et la force du génie. — Jean-François-Casimir-Delavigne naquit au Havre, en avril 1795 ; son père, heraldique négociant, avait acquis quelque fortune dans le commerce de la porcelaine. L'enfance du poète, comme celle de Boileau, n'offre rien de remarquable ; le jeune Casimir, non plus qu'autrefois le jeune Nicolas, n'était rien moins qu'un *enfant sublime* ! et comme le père de Despréaux assurait d'avance que son fils Nicolas ne dirait jamais de mal de personne, ainsi le père de M. Delavigne disait un jour à l'auteur futur de *Louis XI* : « Toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence. » — « Que deviennent donc tous ces génies de dix ans ? » demandait Johnson ; et d'Alembert ne félicitait pas Boileau d'avoir été le contraire de ces *petits prodiges*, qui souvent sont à peine des hommes ordinaires, esprits avortés, que la nature abandonne comme si elle ne se sentait pas la force de les achever.

Cependant, le jeune Delavigne, éclipsé par ses frères, ne tarda pas à les surpasser à son tour. Élève brillant du Lycée Napoléon, il faisait sa rhétorique en 1811, lorsque naquit le roi de Rome ; l'enthousiasme public échoua sa verve poétique, et il composa un diptyque dont l'empereur se montra satisfait. Plusieurs autres essais poétiques signalèrent, dès le collège, la venue naissante du jeune Delavigne, et à dix-huit ans il avait déjà tenté l'épopée et la tragédie de rigueur. Ces ébauches ne se recommandent guère que par une pureté de versification, assez commune d'ailleurs dans l'école de Delille, alors florissante. — Des revers de fortune avaient frappé le père de M. Delavigne, et, au sortir du collège, le jeune poète se vit contraint d'accepter un emploi administratif. — 1813 arrive : la France est vaincue, asservie ; le cœur du poète se gonfle amèrement : « facit indignatus versus ! » et les trois premières messénienes rendent aussitôt le nom de Delavigne cher à tous les Français. En même temps sont écrits les *Vépres siciliennes*, où semble vibrer encore la généreuse colère, l'indignation patriotique qui avaient déjà retenti dans les chants lyriques de l'auteur. Deux ans une lecture est sollicitée au Théâtre-Français, et enfin obtenu. Le comité reçoit la pièce, « à cette petite condition seulement, qu'il soit un biographie, que l'auteur n'exigerait jamais qu'elle fut jouée ; une actrice, qui faisait partie du comité, la rejetta même sans condition, en déclarant qu'il y aurait inconvenance à mettre le mot vêpres sur une affiche de théâtre, et que, pour sa part, elle n'osaitrait jamais ce scandale. »

M. Delavigne rentre chez lui indigné, et, en trois mois, il écrit sa pièce des *Comédiens*, dont les malicieuses épigrammes devaient le venger un jour de meurs les sociétaires. — A quelque temps de là, l'Odéon renaisait de ses cendres (1819), et Picard, le nouveau directeur de ce théâtre, demanda les *Vépres siciliennes* à l'auteur refusé. Le succès fut prodigieux, et le poète, redemandé à grands frais, se vit traîné de vive force sur la scène, où il fut salué par des applaudissements incroyables ; la pièce eut trois cents représentations consécutives, dont les cent premières versèrent 400,000 francs dans la caisse du théâtre. — L'année suivante les *Comédiens* furent joués sur la même scène, et le succès de cette nouvelle pièce venga suffisamment l'auteur des injustes dédiums de la Comédie-Française. — Déjà le *Paria* était acheté, et au mois de décembre 1821, cette tragédie fut représentée à l'Odéon : le poète, pour écrire sa nouvelle pièce, avait consulté tous les livres qui traitaient de l'Orient ; il avait longtemps étudié Bernardin de Saint-Pierre, Tavernier et Raynal. On reconnaît la l'écrivain sincère qui prit plus tard pour texte de son discours de réception à l'Académie : « De l'influence de la conscience en littérature. » Et certainement, jusqu'à la fin de sa vie, M. Delavigne s'est montré fidèle à ce principe d'honnêteté littéraire, si méconnu de nos jours.

Cette tragédie du *Paria*, qui venait confirmer et couronner d'une manière brillante des succès déjà si nombreux, semblait devoir ouvrir à l'auteur les portes de l'Académie. Il se mit donc sur les rangs ; la première fois on lui préféra M. l'évêque d'Hermopolis ; la seconde fois, M. l'archevêque de Paris ; ses amis l'encourageaient à se présenter encore une fois, il s'y refusa, « craignant, disait-il en riant, qu'on ne lui proposât le papet. »

A cette époque M. C. Delavigne, bibliothécaire à la Chancellerie, se vit frapper d'une brûlante destitution par le ministère Villèle. La presse prit honteusement le parti du poète, et le due d'Orléans écrivit à M. Delavigne, pour lui proposer

une place de bibliothécaire au Palais-Royal. La lettre se terminait par ces mots, également honorables pour le prince et pour le poète : « Le tonnerre est tombé sur votre maison ; je vous offre un appartement dans la miene. » M. Delavigne accepta cette place, si gracieusement offerte, et conquit des lors un sincère attachement pour son protecteur. Plus tard, à l'occasion du sacre de Charles X, la maison du roi fut offerte au poète une pension de 1,200 livres, qu'il refusa.

Cependant le Théâtre-Français, auquel M. Delavigne n'avait point tenu rancune, représentait avec un grand succès la comédie de *l'Ecole des vétérans* (1825) ; Talma, pour la première fois, ayant consenti à jouer un rôle de comédie ; il créa le rôle de Davyline auprès de mademoiselle Mars, qui impressionna l'empereur. — Le triomphe fut tel que l'Académie se vit bien forcée d'ouvrir ses portes au poète ; il obtint vingt-neuf suffrages sur trente (1826). Son discours de réception, prononcé au mois de juillet de la même année, présente une sorte de programme de son littérature classique. L'auteur, déjà préoccupé par les nouveautés qui se faisaient jour, et songeant dès lors à fonder en un seul les deux systèmes poétiques, se déclare pour *a l'audace rythmée par la raison* ; « utros remarquables, qui doivent éclairer la critique dans l'appréciation qu'elle fera du théâtre et des œuvres de M. Delavigne. »

La tragédie de *Louis XI* était commencée ; les laborieuses recherches auxquelles l'auteur se livra pour composer cette nouvelle pièce altérèrent sa santé : il s'embarqua pour l'Italie à bord de la *Madone*, et à son retour (1827), il publia les sept nouvelles *Messénienes*, qui n'eurent point le succès des premières. — L'année suivante, la *princesse Aurélia* n'obtint qu'à Théâtre-Français qu'un succès d'estime ; la presse se montra généralement hostile à cette nouvelle comédie, qui ne dénuait pas moins, comme la *Populair*, un des meilleurs ouvrages de M. Delavigne. — Enfin, l'auteur des *Vépres siciliennes*, abandonnant la voie purement classique qu'il avait jusqu'alors suivie, sembla obéir au mouvement littéraire de l'époque en composant ces pièces mixtes, qui ne sont proprement ni des drames ni des tragédies. *Marino Faliero*, joué à la Porte-Saint-Martin en 1829 ; *Louis XI*, au Théâtre-Français en 1832 ; les *Enfants d'Edouard*, au même théâtre, l'année suivante, puis *Don Juan d'Autriche* (1835) ; *Una Failla sous Luther* (même date) ; *la Populair* (1838) et *la Fille du Ciel*, marquèrent les différences qu'il fit à M. Delavigne dans cette nouvelle route dramatique. Le succès continua presque toujours les tentatives du poète, et celles d'entre ces pièces qui ne restèrent point à la scene obtinrent du moins un succès de lecture incontestable.

Nous aurions achevé cette biographie, monotone peut-être parce qu'elle n'offre qu'un enchaînement de triomphes, si nous ajoutions que M. Delavigne, depuis longtemps malade et presque condamné par les médecins, poursuivait sans relâche l'accomplissement de ses nouveaux projets littéraires. Le travail était devenu toute sa vie, et, sur son lit de mort, le poète travaillait encore, composant sans doute une nouvelle chef-d'œuvre, dont malheureusement rien ne nous restera ; car M. Delavigne avait, dit-on, l'habitude de faire ses pièces tout entières en son cœur avant d'en écrire le premier vers. Singulière puissance d'esprit, qui ne pouvait être ébranlée par les souffrances les plus aiguës ! *Don Juan d'Autriche*, cette comédie si vive et si gaie, fut composée au plus fort d'une maladie nerveuse, qui inspirait à la famille du poète de mortelles inquiétudes.

M. Casimir Delavigne est mort à Lyon, dans la nuit du 11 au 12 décembre ; il se rendait à Montpellier, espérant trouver, sous le ciel du Midi, un abriissement à ses continues souffrances. Sa femme et son fils ont reçu son dernier soupir. — Les restes mortels du grand poète ont été ramenés à Paris pour y recevoir les derniers honneurs.

El maintenant, puisque déjà la postérité est commencée pour M. Delavigne, nous sera-t-il permis de joudre à cet éloge funèbre quelques mots de critique littéraire, pour essayer de marquer précisément la place qu'il occupe l'auteur des *Messénienes* et de *Louis XI* parmi les poètes contemporains, et de distinguer le rôle particulier qu'il fut appelé à remplir dans cette grande tourmente poétique, dans ce conflit violent des systèmes ennemis, dans cet antagonisme acharné de la vieille et de la jeune poésie ? Un homme seul, de nos jours, fut assez heureux ou assez grand pour demeurer tout à fait neutre entre les deux parts rivales, et se voir honoré à la fois par les romantiques et par les classiques. Ce poète, c'est Béranger.

M. Delavigne ambitionnait aussi cette neutralité glorieuse ; mais, pour y arriver, il prit une mauvaise route : il se fit conciliateur. Or, Molière nous a appris que l'on ne gagnait rien de bon à empêcher les gens de se battre. Les tentatives conciliatrices de M. Delavigne n'eurent donc d'autre effet que de lui rendre hostiles l'un et l'autre camp.

Un homme s'est rencontré en Allemagne assez fort, assez audacieux pour tenir cette synthèse littéraire et la réaliser en apparence. L'étonnant génie de Goethe, en des œuvres immortelles, enferma la pensée poétique des anciens et celle des modernes, et, à force d'art, il parvint à se créer cette langue prodigieuse qui s'inspire à la fois de Sophocle et de Shakespeare, de Virgile et de Dante. Mais, dans ce merveilleux travail, le poète s'effaça sous l'artiste. L'Allemagne elle-même appela tous ses chefs-d'œuvre des *status*, et condamna son plus beau génie par le surnom qu'elle lui donna de *grand paten*. Ce que Goethe n'avait pu faire, était-il réservé à M. Delavigne de l'accomplir ? L'auteur de *Louis XI* devait-il espérer cette gloire suprême, réservée sans doute aux poètes à venir, de fondre en une poésie souveraine les deux genies jusqu'alors opposés des classiques et des romantiques ? — La première qualité qui fut nécessaire pour opérer une semblable fusion, c'était évidemment un don presque divin d'invention, une double imagination de l'ouïe et de l'oreille. Or, — ses admirateurs seuls-mêmes en conviennent. — M. Delavigne ne fut ni moins qu'un inventeur. Au lieu d'inventer de son propre chef, il se reposa volontiers de ce soin sur Shakespeare ou Byron, et se contentait de se tailler un point pour

ses manteaux de rois. ■ Quant au style, l'auteur des *Messénienes* était essentiellement conservateur ; ses propres paroles en font foi : « Plein de respect pour les maîtres qui ont illustré notre scène par tant de chefs-d'œuvre, je regarde comme un décret sacré cette langue belle et flexible qu'ils nous ont léguée. » (*Préface de Marino Faliero*.)

M. Delavigne avait été élevé et nourri dans le classicisme le plus pur, plus absolu, je veux dire le classicisme impérial. Il avait grandi dans l'admiration pour *Sophie de Delille* et *de Ducus* ; et à les regarder de près, les *Messénienes* ne sont-elles pas écrites dans la langue du *poème des Jardins*, comme les *Opéras Siciliennes* dans celle d'*Othello* et du *Roi Lear* ? M. Delavigne, comme toute l'école impériale, fut d'abord et avant tout un homme d'esprit, un littérateur *bon élève*, un versificateur *altugue*, de ceux-là qui chérissaient du préfet le bonhomme Andrienne. — Que ces mots d'ailleurs n'aillent pas être pris en mauvaise part. Pour peu que l'on soit familier avec l'esprit de notre littérature classique, on accordera que l'inspiration du bon ton et de la convenance a régné presque uniquement dans les vers et la prose de nos deux grands siècles. De la cette école d'urbanité, ce parfum d'expise potente qui rendit les lettres françaises chères à toutes les cours européennes. Tous nos écrivains classiques furent gens de bonne compagnie, et leur plus digne représentant, c'est le comte de Buffon, mettant, pour écrire, ses manchettes de dentelle. — Or, ce fut la mésaventure singulière de M. Delavigne, de demeurer le fidèle et dernier représentant de la convenance polie et discrète, en ces temps d'anomalies souvent monstrueuses et de licéances, pour la plupart, imprévenues. Homme d'esprit à côté d'hommes passionnés, il conserva, dans son style comme dans ses créations, le respect constant de ces limites chaque jour violées. Peut-être pécha-t-il par défaut, mais non par excès ; et, en somme, le monument qu'il a élevé garde une rare dignité, qui ne sera pas son moindre titre aux yeux de l'avenir.

Cependant, on ne peut le nier, malgré cette éducation, cette seconde nature classique, qui désormais ne pouvait point se refaire, M. Delavigne, à une évidente ouverte à toutes les émotions du jour, à tous les sentiments généreux qui remuaient la France, ne demeura pas insensible à ce souffle poétique qui s'élevait tout à coup, et gonflait les voiles des jeunes poètes. Assis dans son esquisse classique (Voyez l'épitre à M. de Lamartine : « Sous nos deux pavillons nous voguons séparés... »), l'auteur des *Messénienes* osa livrer, aussi lui, sa voile au vent inconnu ; mais il se hasarda pas sur cette mer nouvelle assez loin pour perdre de vue les rivages accoutumés.

Il semble que M. Delavigne, au lieu d'adopter par sympathie les nouveautés littéraires, les ait comme subies à son corps défendant. Il y a dans ses innovations une telle timidité, une telle réserve, que le poète paraît faire un sacrifice à la mode du temps, prenant la coquarde romantique, mais restant au fond du cœur fidèle à ses premières muses. Regardez *Louis XI*, *les Enfants d'Edouard*, *Marino Faliero* ; l'enveloppe est à demi romantique, mais le fond demeure classique ; le style s'enrichit de quelques couleurs nouvelles, mais il est toujours tissu sur la trame élégante et quelque peu lâche de Delille et de Ducus. M. Planché disait, trop sévèrement sans doute, mais avec quelque justice : « On prétend que M. Delavigne a travaillé à son *Louis XI* quatorze ans. Je ne m'incline pas que sa tragédie réfléchisse toutes les révolutions qui se sont accomplies au sein de la poésie dramatique, qu'il y ait dans son poème peu de tout, une imitation de toutes les manières.... M. Delavigne n'est ni de ce siècle, ni du siècle passé, ni du siècle précédent. Je dédie le plus habile de surprendre une parenté, si lointaine qu'elle soit, entre M. Delavigne et les choses ou les hommes de ce temps-ci. *Les Enfants d'Edouard* n'ont semble une gageure d'emprunter à toutes les querelles, à toutes les systèmes, ce qu'ils ont d'inoffensif et de superficiel. »

Il faut bien, en effet, le reconnaître : n'y avait pas le don d'initiative, qui c'est déjà nécessaire pour jouer ce grand rôle de médiateur entre les deux écoles, et subissant, par conscience peut-être, les innovations poétiques. M. Delavigne ne put atteindre le but sublime qu'il se proposait, c'est-à-dire de fonder, par la réunion et la fusion pacifique des principes ennemis, cette grande école littéraire qui semble être promise aux destinées futures de notre pays. Et il arriva, chose étrange, qu'au lieu de prendre les devants, l'auteur de *Louis XI* retrograda plutôt. Sa poésie mixte, son inspiration mélée et confuse, pour ainsi dire, semblaient en effet former comme une sorte de transitum entre l'école impériale, qui se mourait, et l'école romantique, qui naissait pour lui succéder. Si donc M. Delavigne était apparu aux derniers jours du dix-huitième siècle, avant les *Natchez* et les *Martyrs*, il eût été à cette époque une place éminente, jôné un rôle saluaire, rempli une mission féconde. Mais, poète transitoire, alors que MM. Lamartine et Hugo avaient décidément déjà le grand mouvement poétique, il lui fut seulement réservé d'initier la masse, toujours retardataire, aux nouvelles idées qui triomphaient déjà dans les régions plus hautes. De là, sans doute, les grands succès populaires de M. Delavigne ; et c'est en ce sens qu'il faut entendre ces dures paroles de M. Planché : « L'esprit, l'imagination et le style de M. Delavigne sont à la taille du plus grand nombre. »

Jusqu'ici nous n'avons appris que la valeur *relative*, pour ainsi dire, de M. Delavigne ; il nous fallait bien juger le poète au vis-à-vis de ses contemporains, puisqu'il avait prétendu lui-même servir de lien entre les parts opposées de son temps. — Si, maintenant, nous nous rappelons absolument les œuvres de M. Delavigne, nous n'avons qu'à répéter les louangées logiques que chacun déjà donne à son talent ingénieur, à l'esprit élégant, au style toujours pur et chaste de l'auteur des *Messénienes*. Mais nous voulions surtout cette conscience poétique, cette humilité littéraire, qui ne se rencontrent plus de nos jours, et qui ressuscitent d'au moins les œuvres de M. Delavigne. Jamais il ne fit trépasser de sa muse, jamais il ne

(t) Epitre à M. de Lamartine.

(2) Biographie de M. Casimir Delavigne, par un homme de lettres, page 21.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

trampa dans ces basses pratiques, familières à nos écrivains les plus en renom; jamais enfin le poète ne cessa d'être un honnête homme. Aussi son nom conservait-il auprès du public tout son premier crédit, et ses plus minimes productions étaient accueillies avec l'estime respectueuse que l'on devait à l'auteur. M. Delavigne, d'ailleurs, trouvait sa probité littéraire la récompense qu'elle méritait; il fut presque le seul de nos auteurs fameux qui ne vit point décroître, avant l'âge, son talent et son génie; jusqu'au dernier moment, il se préserva de la honte des œuvres indignes, et jamais peut-être ne s'est-il élevé plus haut, comme écrivain, que dans sa comédie de *la Popularité*, composée si longtemps après ses premiers chefs-d'œuvre.

Donnons donc un nouveau regret à cet homme éminent, siôt enlevé aux lettres et à la patrie. Personne, hélas! parmi la génération nouvelle, ne se levant pour remplacer ceux qui s'éteignent, la mort de chaque grand poète doit sembler deux fois dououreuse, et par la perte d'un beau génie, et par le vide qu'elle laisse après elle, et qui ne sera point comblé.

Les obsèques de M. Casimir Delavigne ont eu lieu mercredi, 21 décembre. Toutes les classes de la société avaient des représentants à cette triste solennité; on évaluait à plus de six mille le nombre des assistants. Les notabilités littéraires, artistiques et politiques s'étaient particulièrement empêtrées de venir rendre ce dernier devoir à l'illustre poète.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, et par MM. Germain et Fortune Delavigne.

L'Académie Française, la commission des auteurs dramatiques et la Comédie-Française, assistaient en corps aux obsèques.—Le roi et le duc de Nemours avaient envoyé leurs vœux.

Des discours ont été prononcés sur la tombe de M. Delavigne par MM. Montalivet, Victor Hugo, Frédéric Solié, Tissot, ancien professeur de M. Delavigne, Samson et Léonard Chodkiewicz : celui-ci parlait au nom de la nation polonoise.

Cue souscription va, dit-on, être ouverte pour éléver un monument au grand poète que la France a perdu. Les théâtres, et d'abord la Comédie-Française, contribueraient par des représentations à cette œuvre nationale.

Il était de la philosophie épicerienne de feu Etienne Béjart, le prédecesseur de M. Jules Janin au *Journal des Débats*, et pratiquait la religion de maître Adam :

Aussitôt que la lumiére
Vient redorer nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux.

Wollis plaidait souvent. On écoutait avec plaisir sa parole vive, spirituelle, fine... et fréquemment trempée de chahutin et d'ai, *generosa plena Baccho*, suivant l'expression d'lorace. Comme orateur, Wollis se couronna de palmes évoque plus que de lauriers.

Tous ses confrères l'aimaient, — la tendresse est rare entre avocats, — ils l'aimaient pour sa rondeur, la facilité de ses murs, sa gaîté, ses saillies, pour les mots piquants et comiques qu'il semait à pleines mains avec une verve intarissable. Les graves présidents eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de temporier leur rigidité d'un sourire, en voyant Wollis prendre place à la barre. — Wollis fut un des fondateurs de la *Gazette des Tribunaux*; il excellait dans le compétrendu pathétique ou burlesque, — le drame, la comédie, la parade judiciaires avaient en lui un historiographe pittoresque qui l'emplacerait difficilement.

Il a fini par une attaque d'apoplexie, — comme il devait flir. — La veille, il s'assorsa encore amplement et plaidait pour une pauvre femme dont il obtint l'accquittement. C'était mourir à peu près comme il avait vécu, entre un verre et une Cour d'assises. Du reste, Wollis ne regrette pas la vie, ou peut en être sûr. Il était d'avance trop bien préparé à toutes les fortunes; et puis, le siècle commençait à lui sembler assez nauséade.

Aimant la vie et les couplets,
Nos pères étaient gais et frais.
On change de continue :
Nos jeunes gens au teint blafard
Sont joyeux comme un corbillard.
Amis, voilà, on n'est bien là,
C'est cela qui m'embrouche!

— Tous ces gens-là sont insipides, disait-il deux jours avant sa fin; il est temps que j'aille un peu m'égayer chez les morts! — O Wollis! peux-tu nous dire si en effet l'autre monde est plus gai que celui-ci?

Paris n'est pas encore remis de la surprise mêlée d'effroi que lui a causée l'assassinat de la malheureuse veuve Séniépart. Jamais l'*Amphithéâtre*, dont le mari de cette pauvre vieille femme a été longtemps directeur, n'a offert, dans ses plus noirs mélodramas, un crime plus singulièrement horrible que ce crime commis en plein jour, avec une audace et un sang-froid épouvantables. On sait que l'assassin se nomme Duros; il est âgé de vingt et un ans, et appartient à une honorable famille de Toulouse. Duros était venu perfectionner à Paris ses études de pharmacie, disent les journaux. Quel perfectionnement! Trois jours après son arrivée il étranglait madame veuve Séniépart et la volait; Duros a la voix douce, les manières douces, le regard doux. On peut dire, — qu'on me pardonne cet horrible assemblage de mots, — qu'il assassina son monde avec politesse. Au moment où il sortait d'étrangler sa victime, tandis qu'elle était palpante et râlant encore, quelqu'un le vit, le chapeau à la main, s'inclinant sur le seuil de la porte, dans l'attitude d'un homme qui se defend contre un excès de préméition: « Non, madame, disait-il, ne vous dérangez pas; rentrez chez vous, je vous en supplie; je ne souffrirai pas que vous me reconduisiez plus loin. » Il parlait ainsi pour donner le change et faire attester au besoin, si on l'accusait, qu'à l'instant où il avait quitté la veuve Séniépart, elle vivait encore, puisqu'elle voulait à toute force le reconduire jusque sur le palier.

On a raconté comment, après le meurtre, il était allé chez M. Séniépart fils, auquel il était particulièrement recommandé par d'honorables habitants de Toulouse, et comment il se rendait chez une nièce de sa victime au moment où il fut reconnu et arrêté; mais voici un fait qui n'a pas été publié. Deux jours avant le crime, M. Séniépart fils, voulant faire honneur à ces lettres de recommandation, invita Duros à dîner. Duros vint: on dîna bien et gaiement; l'homme qui devait bientôt étrangler la mère reçut de la main courante du fils le vin et le pain de l'hospitalité. Le dîner fini, M. Séniépart s'excusa, pour raison d'affaires, d'être obligé de sortir: « Eh bien, dit Duros, je finirai la soirée avec madame. » M. Séniépart, récemment marié, n'habituait pas avec sa mère. — D'abord il fut sur le point de céder à la proposition du Duros; puis, toute réflexion faite, il fit comprendre à son hôte qu'il ne serait pas convenable de sa part de rester toute une soirée seul avec une jeune femme qui le voyait et le recevait pour la première fois. Cette insinuation parut vivement contrarier Duros. Il se retira cependant en disant: « J'irai au spectacle! » Il alla en effet au théâtre des Variétés, où il se dévora beaucoup à voir Bouffé et le *Gamin de Paris*.

La jeune dame Séniépart rencontra avec terreur ce dîner, et l'insistance que mit Duros à vouloir rester près d'elle pendant l'absence de M. Séniépart. L'horrible catastrophe qui suivit cette soirée, certaines marques d'impatience, certains regards rapides et impétuels, qui n'avaient alors aucun sens pour madame Séniépart, et qu'elle explique aujourd'hui, peuvent faire soupçonner que Duros aurait tenté ce sor-la-coutra la brûle le crime qu'il accomplit le surlendemain sur la belle-mère.

On annonce l'arrivée à Paris de l'ex-général Espartero. L'ordre est arrivé de lui préparer un appartement à l'hôtel Meurice. Espartero s'envola à Londres; le spleen le gagne; ses médecins lui ont conseillé Paris. Il faut donc compter sur Espartero, et le mettre au nombre des curiosités de cet hiver. Mais qu'il s'y attende; quand on l'aura vu une fois moins nu que l'buffet au Café de Paris, prendre sa demi-tasse chez Tortoni, et jouer sa partie de whist au Cercle des étrangers, tout sera dit, personne ne le regardera plus. Zurbano durerait un

peu plus longtemps; mais Zurbano ne viendra pas; il s'est fait définitivement ermite, et habite, suivant les correspondances de Madrid, un petit village des environs de Valence, où il a ouvert un débit de cigarettes. *O vanitas vanitatum!*

Quelque chose fait plus de bruit que la prochaine arrivée d'Espartero. Ce quelque chose vaut bien la peine en effet qu'on s'en occupe. — Ah! de grâce, dites-nous ce quelque chose? — M. Berryer va convoler en secondes noces. Si nous nous marions, vous, moi ou mon voisin, l'affaire ne ferait pas le moindre bruit; à peine si le heurt de la paroisse s'en douterait. Mais M. Berryer, diabolique! prenons garde; toutes les cloches de la vieille monarchie vont carillonner. M. Berryer était vaincu à peu près un an. Veuf, il épouse une veuve, madame de Sommariva. Fils de M. de Sommariva était, comme on sait, un grand amateur des beaux-arts; sa galerie de tableaux et de sculpture passait pour une des plus riches qu'un simple parisiens eût jamais possédées. Elle a été vendue publiquement après sa mort. Qui sait si en soit, M. Berryer, en prenant possession de l'hôtel de Sommariva, y trouvera bien encore quelque statue de Démosthène ou de Céïron pour lui tenir compagnie.

Puisque nous voici à parler de statues, parlons de la statue qu'il est question d'élever à Rossini dans le foyer de l'Opéra. Nous ne sommes pas pour les statues qu'on dresse aux gens de leur vivant; c'est leur donner de l'encens dans le nez; cela fait mal. C'est n'est pas que nous contestons la gloire de Rossini; non, son génie; si quelqu'un a droit à la statue lyrique, c'est lui assurément; il y a droit au même titre que Gluck et Mozart. Mais si nous rendons cet honneur à l'auteur de *Guitaume-Tell* et du *Barbier*, garé! nous sommes perdus! Les statues vont nous écraser; chaque croque-note voudra avoir sa statue. Vous savez de quels offrayans amours-propres sont doués les petits hommes de ce temps-ci! Il n'y en a pas un qui ne se croie l'égal d'un colosse. Allons! vite, sculpteur, taillez-moi en marbre, coulez-moi en bronze, je vous ai payé ma statue! Rossini a bien la sieste! Eh! en effet, les voici déjà qui s'amènent; depuis que le bruit est répandu qu'un comité d'artistes s'est formé pour aviser au moyen de mettre Rossini en statue, ils se réparent et réclament; le dernier numéro de la *Gazette musicale* leur sert d'interprète. Une statue à Rossini, si donc! vous vous trompez! Il n'y a dans le monde que moi qui mérite une statue. « Oubliez-vous donc mes barcarolles, dit celui-ci; et mes nocturnes, ajoute cet autre; et mes chansonnades, s'écrie l'un, et mes petites opéras-comiques,» fulmine l'autre. Si bien, au train dont vont les choses, que Rossini court risque de ne pas avoir sa statue; mais, en revanche, nous pourrions bien voir sur le piédestal M. de Flotow ou M. Pilati.

Mademoiselle Plessis vient de se hasarder avec succès dans le rôle d'Elmire de *Tartufe*. Ce rôle était un de ceux que mademoiselle Mars aimait et qu'elle jouait souvent; ce n'est pas qu'il soit brillant, mais il est correct, sage, modéré, d'un grand goût; il faut un art expuise pour y réussir et lui conserver sa décence spirituelle et son aimable humilité. Mademoiselle Mars y excellait; mademoiselle Plessis n'a pas été mademoiselle Mars, mais elle s'est mise en route pour y arriver. Quelle charmante Elmire, d'ailleurs! quelles yeux! quelle jeunesse épanouie! et que monsieur Tartufe est bien là! en pleine tentation! On remarque cependant, non sans quelque regret, que mademoiselle Plessis, depuis quelque temps, tombe dans le sérieux. L'autre jour, elle était quakeresse dans l'*Eve*, de M. Gozlan; le lendemain, quakeresse dans la *Tartufe*, de M. Scribe; et la voici la sage et prudente Elmire. C'est un bel office pour votre belle jeunesse, mademoiselle, et vous commencez de bonne heure à entrer en sagesse. Quel grand mal, si vous êtes Céline! mais, et vraiment vous n'êtes pas faite pour être chanoinesse, et quakeresse encore moins! Dans vingt ans, sout, où vous le passerez!

Nous avons quitté tout à l'heure Rossini un peu brusquement; voici une anecdote qui nous ramène à lui: il en est le héros. La scène se passe à Paris, pendant la dernière visite que l'illustre maestro a bien voulu faire à la moderne Babylone. Rossini vient de recevoir chez lui un de nos pianistes les plus excentriques et les plus échevelés: « Venez-vous que je vous joins quelque chose de ma façon? » dit notre homme. Rossini se s'en défend; il a divorcé avec la musique, et ne veut plus entendre une note. Mais le pianiste insiste; le pianiste est tenace de sa nature, le pianiste échevelé surtout; il s'installe donc, et fait courir ses doigts sur les touches sonores, et il la, avec une fureur à lous crins. Après une démentie d'oragan, il se lève pâle et mouillé de sueur: « Eh bien! dit-il à Rossini, comment trouvez-vous cela? » Le maestro garde le silence. « Comment trouvez-vous cela? » miau carrossin? répète le pianiste avec instance et d'un air triomphant. — Je trouve, répond Rossini avec sa raideur bonhomie, je trouve cela étonnant; vous êtes plus fort que Dieu! Dieu avait fait le monde, vous venez de faire le chaos! »

Il est question de mettre un impôt sur les voitures de luxe et sur les chiens, à l'imitation de l'Angleterre; cela ferait aboyer beaucoup de gens, les portières surtout et les vieilles filles.

M. Alexandre Dumas continue son commerce; il vient de présenter au Théâtre-Français une nouvelle comédie en cinq actes et en prose, *Une Conspiration sous Louis XV*, le tout sans préjudice d'une autre comédie en cinq actes reçue au même théâtre, et d'un drame non moins en cinq actes, *Lord Dunbiki*, que l'Odéon aimerait pour la saison prochaine. M. Dumas a des drames et des comedies placé ses poches; il ne tire pas son mouchoir ou sa tabatière sans en faire tomber deux ou trois à chaque pas; les passants marchent dessus. Le sultan a fait mander en France un professeur de langue française et de géographie. Un des élèves les plus distingués de l'École Normale vient de partir pour donner des leçons à Sa Majesté turque. O ombres de Soliman et d'Osman, qu'allez-vous dire? Avant un an peut-être votre héritier bra couramment Voltaire, le *Contrat social* et les *Lettres persanes*. Par Mahomet! où allons-nous?



Ces derniers jours ont été attristés par plus d'une mort; je ne parle pas des morts vulgaires; celles-là suivent leurs cours habituels et s'accomplissent sans bruit. Je veux parler des morts qui emportent un homme d'esprit ou de talent, interrompent tout à coup celui-ci au milieu d'un bon mot, celui-là dans la méditation d'une œuvre importante, et obtiennent dans le journal du lendemain les honneurs de l'article nécrologique. Ainsi nous avons à regretter Casimir Delavigne, mort illustre! Presque en même temps que le noble poète, un autre homme mourut, qui n'était qu'un homme intelligent, d'humeur originale et plaisante; mais il avait poussé si loin la singularité et la verve folle, qu'il était arrivé par là à une véritable célébrité, du moins dans le monde où il vivait et dans le cercle de ses nombreux amis. — Casimir Delavigne a droit à une place à part, à un hommage sérieux, complet, à l'abri de tout voisining et tout mélange; cette place particulière, *L'Illustration* l'a réservée au poète. — Quant à Wollis, l'autre mort, ce n'est pas un de ces fers enfants de la Muse, un de ces bardes inspirés dont on n'approche qu'avec respect et qui demandent un sanctuaire; on peut donc placer ici Wollis sans facon, et lui faire un simple signe d'adieu. Certes, l'ombre de ce gros, intéressant et poeux philosophe ne se fera point d'être ainsi traitée sans plus de cérémonie; il n'est pas possible que Wollis soit plus éminent sur le *decorum* après sa mort que de son vivant; Wollis était certainement l'adversaire le plus déclaré de toute pompe et toute étiquette.

Tant qu'il vivait, il fut avocat. Dieu soit aujourd'hui sait ce que Wollis est maintenant! Mais ce n'était pas un de ces avocats jaunes, rondes, étiquettes, amarrés par les vieux rives et le Digeste; il avait la paix ronde, les jones doux et lieux, la tête pleine d'appétit. — Où il au champagne. — Come, après tout, les deux et les trois sont sonnas à de rudes épreuves dans la succession des révoltes et des métamorphoses religieuses et politiques, on aurait pu croire, à voir notre Wollis, que c'était le dieu Bacchus ou le roi de Cocagne que la charie du paganisme sur l'établissement du système représentatif ayant obligé de se réfugier sous la tente, et de se faire inscrire au tableau des avocats près la Cour royale de Paris.

Théâtres.

Tibère, tragédie de MARIE-JOSEPH CHÉNIER (THÉÂTRE-FRANÇAIS). — *Le Vengeur* (CIRQUE-OLYMPIQUE).

Proscrit par la censure impériale, le *Tibère* de Chénier était depuis vingt ans réfugié dans les œuvres du poète. L'interdit enfin vient d'être levé, et *Tibère* a pris possession de la scène. Toutes ces énergiques beautés que la tragédie recèle, beautés jusqu'ici réservées seulement à la curiosité du lecteur, le parterre vient de les reconnaître à la lueur de la rampe, et de les saluer de ses bravos. Le succès public a confirmé le succès de la lecture solitaire.



(Portrait de Marie-Joseph Chénier.)

Comme le titre l'indique, le sujet de l'ouvrage de Chénier est la peinture du caractère de Tibère. Le poète prend le terrible et tortueux empereur au moment de la mort de Germanicus, son fils adoptif; toute cette héroïque et fatale histoire de Germanicus a été tracée, on le sait, par la main de Tacite en traits impérissables. L'étude de Chénier n'est

pas indigne de cette vigoureuse peinture de l'historien.

Tibère a empoisonné Germanicus par la main de Pison, ou du moins, suivant Chénier, Pison a connu les préparatifs du crime et ne l'a point empêché. Maintenant tout est dit: Germanicus est mort; il ne reste plus que le lierre douillet d'Agrippine, sa veuve, et le remords tardif de Pison. Tous deux viennent à Rome, et arrivent en même temps, Agrippine portant dans son sein les cendres de son époux, comme dit Tacite. Agrippine vient poursuivre Pison; de son côté, Pison est déterminé à se défendre; il compte d'ailleurs sur l'appui de Tibère, son secret complice.

Telle est donc la position de Tibère: il faut qu'il feigne de pleurer Germanicus avec Agrippine, et de s'associer à sa vengeance, cependant qu'il menage Pison, dont il craint les révélations et le désespoir. La tragédie s'engage sur cette situation à double face. C'est un jeu de bascule perpétuelle que joue Tibère; de l'exposition au dénouement, s'efforçant de pleurer Germanicus d'un œil, si on peut se servir d'une expression si bancale en un sujet si terrible, et de l'autre œil désignant à Séjan Agrippine et Pison, qui le gênent tous deux, et dont il veut se défaire en même temps.

Le mensonge, la ruse, l'hypocrisie, toute l'habileté tor-



(Théâtre-Français. — *Tibère*, acte II, scène II. Agrippine, accompagnée de ses enfants, accuse Pison dans le sénat en présence de Tibère.)

tueuse et souterraine de l'âme de Tibère est mise en œuvre dans cette lutte difficile: tantôt il flatte la douleur d'Agrippine, tantôt il menage Pison; une autre fois il cherche à corrompre, par la séduction du pouvoir, Cneius, le fils de Piso, le jeune Cneius, qui a conservé la vertu des vieux Romains dans ce temps de bassesses et de vices.

Mais Tibère a beau faire, Agrippine et Pison finissent par

lire dans la nuit de son âme: l'une y découvre la fausseté de sa pitie menteuse; l'autre, le secret de l'abandon que le tyran fait de lui et de la ruine qu'il lui prépare. Le ressentiment et le remords élèvent alors le coupable Piso jusqu'au courage d'une expiation publique: il déclarera son crime en plein sénat, à la face de Rome, et il nommera son complice, c'est-à-dire Tibère lui-même, voilà ce qu'il annonce au tyran,



(Cirque-Olympique. — Dernière scène du *Vengeur*: le navire disparaît sous les flots.)

voilà ce qu'il promet à son fils Cneius; mais Tibère a dit un mot à Séjan, et ce mot suffit. Tandis que le sénat et Tibère, et Cneius, et Agrippine sont en présence, attendant Pison, Séjan vient dire que Pison s'est donné une mort volontaire: une mort volontaire annoncée par Séjan! vous sentez ce que cela veut dire; on devine que Tibère a passé par là. Il ne reste à Cneius que le poignard de son père, et il s'en sort pour échapper à la tyrannie :

Il est temps de placer Tibère au rang des dieux.

Cette tragédie est d'un ton constamment énergique et grave; la pensée a de la force, le style une concision et une fermeté peu communes. On a remarqué surtout quatre belles scènes: l'arrivée d'Agrippine, suivie de ses deux fils et présentant au sénat l'urne de Germanicus en demandant vengeance, l'entrevue de Tibère et de Pison, où Pison déclare

qu'il est résolu à dévoiler le terrible secret qui les lie; l'avenir qu'il juge de son crime à son fils Cneius, et enfin le dénouement de la tragédie, où Cneius, frappant Tibère d'anathème, se poignarde.

L'avez fait remarquer dans le rôle de Tibère par des études habiles et tout à fait dans le caractère du personnage; mademoiselle Araldi, malgré son inexpérience du personnage, malgré ses cris, et Gessroy meritent bien aussi quelques éloges.

— Le nom de Marie-Joseph Chénier est sorti honoré et glorieux de l'épreuve.

Tout le monde connaît le dévouement héroïque du *Vengeur*; c'est un des plus beaux faits de nos annales maritimes. Le glorieux événement s'est accompli le 28 mai 1794. *Le Vengeur*, séparé de la flotte commandée par Villaret-Joyeuse, qui soutenait contre les Anglais un combat terrible; *le Vengeur*, environné de forces supérieures, désespérément, criblé de boulets, faisant eau de toutes parts, après avoir repoussé deux fois l'abordage; *le Vengeur* refuse de se rendre; et quand l'heure est venue, quand les canons, arrivés à fleur d'eau, sont près de disparaître, *le Vengeur* lance aux Anglais une dernière et terrible bordée; puis, tandis que l'équipage crie : « *Vive la France! vive la République!* » le vaisseau disparaît lentement dans les flots avec ses combattants héroïques.

Voyez ce drapeau tricolore
Qui élève en persignant leur courage indompté.
Sous le flot qui les couvre entendez-vous encore
Ce cri : *Vive la Liberté!*

Telle est la sublime action que le Cirque-Olympique vient de mettre en scène avec la conscience patriotique et l'étonnante vérité qui caractérisent les représentations de ce théâtre militaire.

La mer vue par un clair de lune, la lutte acharnée et la disparition du *Vengeur* sont deux tableaux d'une grande beauté. Cela émeut, cela donne le frisson, et l'imitation est si heureuse que, les mitages de poudre et les bordées de canon aidant, on pourrait croire qu'on a vraiment affaire à un Océan furieux.

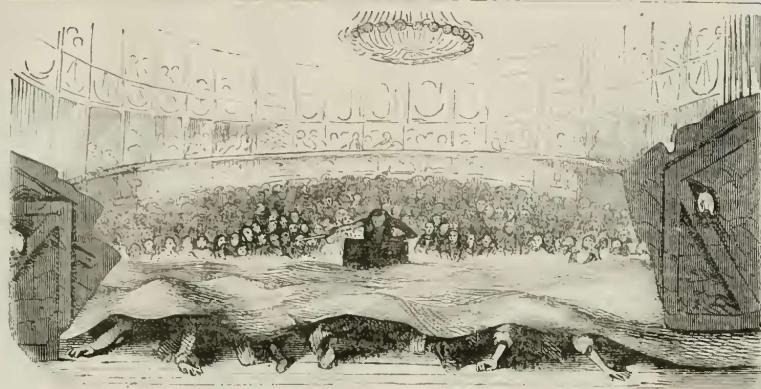
Il ne faudrait pas trop s'y fier cependant; cet Océan est un Océan pour lire, et puisque le jour de l'an approche, nous allons livrer à nos lecteurs, en guise d'éternels, le secret de cette mer qui tranquille ou furieuse.

Pour avoir une mer, au Cirque-Olympique, à l'Opéra ou ailleurs, vous prenez d'abord une vaste toile; sous cette toile vous jetez une douzaine de figurants males ou femelles, le sexe n'y fait rien, la mer n'y regarde pas de si près. Cela fait, vous avez votre Océan au grand complet. Desirez-vous une mer orageuse? Le chef d'orchestre se démet comme un diable et agite son archet en guise de trident; la musique aussitôt imite le mugissement des flots. A ce signal, nos figurants se mettent à l'œuvre: l'un se lève, l'autre se baisse; la toile suit le mouvement onduleux, et figure ainsi, par cette oscillation de haut en bas, un roulis parfait et une tempête de première qualité.

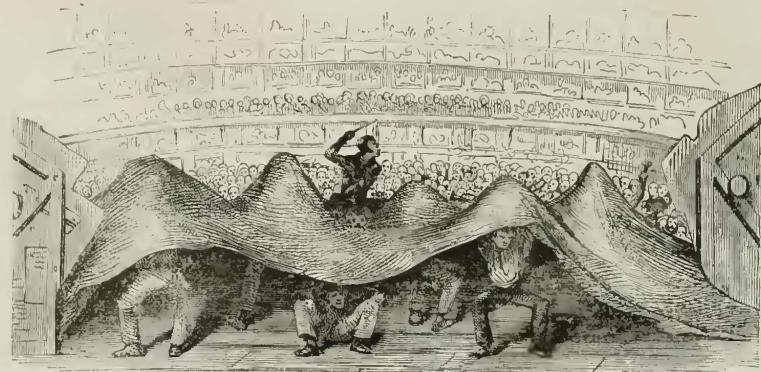
Etes-vous las des orages? vous plait-il de glisser tranquillement sur une onde tranquille? Le chef d'orchestre s'incline, laisse la tête comme un Neptune vaincu, les violons jouent en *decrecendo* et les flots obéissants se jettent à plat ventre...

Eh! vague ma nacelle!
Doux zephyr, sois-moi fidèle!
Nous toucherons au port!

Le métier de flot est rude; aussi les traite-t-on en conséquence: dans les temps calmes, chaque flot reçoit cinquante centimes par tête; si on leur demande une tempête, ils obtiennent une chaude paix d'un franc. Je ne parle pas des petites vagues qui sont des enfants de confises... Ceux là ont pour appentissons des coups de pied où vous savez bien; dans la canicule, l'état de flot est particulièrement insupportable, ils sont en nage. Un jour, M. Francœur surprit, au



méridien de la tempête, « trois des plus gros flots qui bavaient [chez-vous], monsieur, lui répondit le premier flot, nous n'oublions honteille de bière. Il leur en fit un reproche: « Que vous rios de soif! »



THÉÂTRE ITALIEN.
H. Fantasma (le Fantôme), opéra en trois actes, musique de M. PERSIANI.

Cet ouvrage est la traduction, ou plutôt l'imitation d'un

la Gaieté. Il était orné, à cette époque, de décorations fort belles, dont M. Daguerre, si je ne me trompe, était l'auteur. Il eut, pendant quelques mois, un grand retentissement; puis il quitta Paris, et fit son tour de France; puis il passa les Alpes. Une fois en Italie, il adopta, en mélodrame avisé qu'il était, le costume et les usages du pays; il se fit libretto, et les compositeurs lui firent fête; M. Carafa le revêtit, à Mi-



(Théâtre Italien. — *H. Fantasma*)

fan, d'une belle partition pleine de charmants motifs et de nobles harmonies. Qu'étais-je devenu depuis lors? Je l'ignore. Il s'agit apparemment retrouvé du monde. M. Persiani l'a rencontré je ne sais où, et vient de le rabballer à la dernière mode. M. Persiani et son fantôme, l'un portant l'autre, ont été fort bien accueillis par le public.

Ce fantôme habite le château de Scylla. Le lecteur sait trop bien sa géographie et sa mythologie pour que je lui dise où est Scylla. Mais Scylla a subi d'étonnantes transformations avec les années. Après n'avoir été bien longtemps qu'un aride rocher, une affreuse caverne, hantée par ce monstre bruyant et vorace dont les anciens nous ont laissé de si épouvantables descriptions, Scylla est devenu un château magnifique, ceint de hautes murailles et de fossés profonds, et défendu par des doupons menaçants. L'abri de ces remparts impuissables s'élèvent des bâtiments de la plus riche architecture, qui renferment des appartements splendides.

C'est là que notre fantôme a élu domicile. Pendant le jour, personne ne l'aperçoit; pendant la nuit, il erre à pas lents à travers les longs corridors et les vastes cours du château, et se promène nocturne aboutit toujours au même point: à la porte de la chapelle. C'est là que le duc Ansaldo a été récemment assassiné. Les autres habitants du château ont conclu de là que le fantôme est l'ombre du défunt qui vient demander vengeance.

De qui demande-t-il vengeance? quel est son assassin? Là est la difficulté.

Le duc Ernest, frère du mort, prétend que c'est Adolphe; et Roger, l'époux du duc Ernest, assure qu'il en a la preuve, et qu'il est en mesure de l'attester. Je ne puis nier que les apparences ne soient, jusqu'à un certain point, de leur côté. Adolphe aimait Hermine, la fille du duc Ansaldo. Il l'a demandée en mariage; Ansaldo lui a répondu qu'il était un impudent, et lui a intimé l'ordre de sortir immédiatement de sa présence; en langage vulgaire, il l'a mis à la porte. Est-il donc si invraisemblable qu'Adolphe se soit vengé de cet affront? Une circonstance grave dépose d'ailleurs contre lui: le duc, quand on l'a trouvé, avait le corps traversé par une grande épée, que tout le monde a reconnu pour celle du jeune chevalier. On l'a cherché: il avait disparu. D'une comune voix, il a été déclaré coupable, et l'on a mis sa tête à prix. Malheur à lui s'il reparait! Or, a affiché, dans toute l'étendue du domaine de Scylla, cette inscription menaçante, qui fait d'ailleurs beaucoup d'honneur au talent poétique des huissiers de la Catalogne.

L'empio Adolfo, necoso del duca Ansaldo
Se in Calabria si cela,
Morte avrà chi occorrà osa il ribaldo,
Premio chi lo riveda.

En attendant, le duc Ernest ne néglige rien pour faire tourner à son profit les malheurs de sa famille. Hermine ne peut plus décentement songer à épouser l'assassin de son père. Pourquoi n'épouserait-elle pas son cousin Hermann? Par ce mariage, le héritier passerait de la branche sinée à la branche cadette, ce qui serait pour lui, Ernest, une grande consolation. Hermine, après quelques façons, s'y résigne. C'est une fille bien élevée, pleine de courage et de bons sentiments. Mais, à fortune égale! comme elle se dispose à marcher à l'autel, Adolphe paraît tout à coup, et lui rappelle sa promesse, en jurant ses grands dieux qu'il n'est point coupable, et que, si l'on s'obstine à l'accuser, il est prêt à purger sa continence. On le sait, on l'enchaîne, et il paraît bientôt devant le tribunal.

Le tribunal est assez étrangement composé, et d'ailleurs il suit une procédure qui ne serait de mise dans aucun pays civilisé. C'est le duc qui accuse, et c'est le duc qui condamne. Il lui en coûte pourtant de prononcer la sentence de mort. Il s'arrête, il hésite, il prend sa tête à deux mains, et, comme ses assessors lui demandent s'il a la migraine, il leur répond naïvement: *Lasciatemi in preda al mio terror*. L'adversus, tous ensemble prennent la parole à la fois, et chantent un bel *adagio*. Quand l'*adagio* est fini, la terreur du duc se trouve dissipée, et il condamne Adolphe sans miséricorde. Voilà un beau procédé, et d'invention toute neuve! Ne devrait-on pas s'en servir de temps en temps à l'endroit de messieurs les juges, qui, lorsqu'on leur présente un fil qui a coupé son père en dix-sept morceaux, déclarent qu'il y a des circonstances atténuantes? Qui ne leur fait-on chanter préalablement un *adagio* pour calmer leurs appréhensions?

Voilà Adolphe bien près de sa fin, et c'est dommage, car Adolphe est un beau jeune homme, fort élégamment tourné, porteur d'une magnifique chevelure noire, et dont d'une des plus charmantes voix de ténor que l'on puisse entendre. Rassurez-vous, lecteur pitoyable; n'ayez aucune crainte, sensible lectrice; le ciel veille sur l'innocence, et Adolphe est innocent.

La nuit vient, et le fantôme recommence sa promenade habituelle. Le voyez-vous, enveloppé d'un vaste manteau, qui glisse à pas silencieux derrière ces sveltes colonnes? Il s'approche; le voilà devant vous; le reconnaîtrez-vous à présent? O surprise! ce n'est point un mort, mais un vivant! ce n'est point Ansaldo, c'est Ernest lui-même! Ernest est somnambule, et le mystère est penetré. Il ouvre la bouche, et que dit-il? Il exprime eloquemment le remords qui le tourmente, et l'horreur que ses crimes lui inspirent. C'est lui qui a tué son frère, et il dérit toutes les circonstances de l'attentat. Or, il n'est pas seul: sa nièce, son fils, Adolphe, et vingt autres témoins l'entourent et pesent ses paroles. Que devient-il à son réveil? Il veut se punir, mais on retient son bras. «Arrêtez!» les temards l'ont assez puni. Priez tous ensemble le Dieu tout-puissant; priez-le pour le pardonner, et rendre la paix à ton amie! »

Voilà ce qu'on lui chante en choeur, et le plus harmonieusement du monde. Après quoi chacun va se coucher, et les spectateurs en font autant.

Si cette histoire n'est pas très-amusante, elle est du moins très-moral, et c'est beaucoup. Et puis, comprenez-vous pourriez-vous la musique de M. Persiani et le chant de madame Persiani?

Il y a dans la partition des morceaux fort agréables: — une tarantine, chantée en choeur par les paysans calabrais, qui a paru très-piquante; — un air à trois temps, où le compositeur a renoué avec plaisir des difficultés de vocalisation qui étaient faites de tout autre cantatrice que madame Persiani; — un morceau d'ensemble dialogué, dont la forme a paru assez originale; — plusieurs dues qui renferment des phrases charmantes. On y trouve aussi quelques morceaux assez mal bâties, prêts à convenir, et dont l'instrumentation pourra être plus pleine et plus riche; on y trouve des cris, du bruit, et assez d'éclats de trombones et de cuips de grosse caisse et de cymbales pour ébranler les tympans les plus durs et les plus racourcis. L'auteur enfin a voulu satisfaire tous les goûts, et il paraît avoir complètement réussi dans cette difficile entreprise. On l'a appelé deux fois sur la scène à la première représentation, et deux fois encore à la seconde. Il s'est présenté le plus complaisamment du monde à cette fantaisie du parterre. Il a vaincu, il a triomphé... Je ne jouerai pas le rôle de ces soldats romains qui suivirent le char du triomphateur en parodiant ses exploits et en chantonnant sa gloire. J'applaudis de mes deux mains à son succès, et je m'associe à son honneur.

L'Horloge qui chante.

NOUVELLE AMÉRICAINE.

(Suite et fin. — Voir page 216.)

Tout allait bien jusque-là; les deux amants se croisaient au coude de leurs vieux; mais le Ciel, qui se plait à éprouver les bons coeurs, leur réservait un chagrin bien amer. Ce lendemain, si beau dans leur espoir, devait être le plus triste jour de leur vie. — On se rappelle que le méchant Samuel n'était point rentré le soir dans la maison paternelle; tout le jour il avait fait la débauche, et, à la tombée de la nuit, il était allé errer dans la campagne, pour dissiper son ivresse. Il marcha ainsi à l'aventure, dans les biefs, jusqu'à ce que, ne pouvant plus se soutenir, il se laissa tomber sous le premier arbre venu, pour y cuver son vin. — Le sort voulut que cet arbre fut précisément le peuplier des deux rossignols. — Peu à peu Samuel, engourdi sur la terre, sentit la fraîcheur de la nuit dissiper les fumées de son ivresse. Déjà il commença à reprendre sa raison, lorsqu'il entendit au-dessus de sa tête deux voix communes qui achevaient de l'éveiller: c'était la voix de Daniel et celle de sa sœur. Samuel dressa l'oreille, surpris le secret des deux amants, entendit chanter l'horloge, et ne perdit pas un mot du plan qui avait été concerté pour le lendemain. Sa colère était au comble de voir sa sœur aimer ce *nez-bleu*, cet esclave, comme il l'appelait; mais la violence ne lui aurait servi de rien; il dissimula et couvrit dans son cœur un noir projet, qui devait déjouer les heureuses espérances de Louise et de Daniel. Il rentra de bonne heure en compagnie d'un homme de mauvaise mine, et alla se renfermer avec lui dans sa chambre. Tous ses amis avaient été avertis, et personne ne prit garde à sa nouvelle connaissance.

Le soleil s'était levé radieux; Daniel en conçut un heureux présage; il donna un dernier coup d'œil à son horloge, en graissa les principaux ressorts, la monta avec soin, et la renferma précieusement dans son armoire; puis il descendit à la boutique.

Son maître était déjà levé, debout sur le seuil de la porte, les deux mains dans ses goussets, il prenait le soleil du matin, et avait un air de bonne humeur qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Daniel se sentit tout heureux de cette bonne disposition du maître, et il lui demanda respectueusement des nouvelles de ses yeux. — Ce qui redoubla le contentement intérieur de l'horloger, en lui fournit une occasion légitime de se plaire; et, comme il était en train de causer, il se mit à s'entretenir sur la condition commune des horlogers, dont la vie finit toujours par s'affaiblir, à la suite de leurs travaux imprédictables: «Ménage ta vie, *nez-bleu!* ménage ta vie! Tu es bon ouvrier, tu pourras faire quelque chose, mais souviens-toi que les yeux ne sont pas de fer.» Ce disant, le maître tenait familièrement l'apprenti par un des boutons de sa veste. Faveur inonde! Louise remarqua Dieu d'avoir amoli le cœur de son père.

Quand onze heures furent sonnées, le maître monta dans sa chambre, comme il était accustomed de faire tous les jours à la même heure. La plus grande joie du vieil horloger, depuis qu'il ne pouvait plus travailler, était de monter lui-même toutes les horloges de sa maison, et d'en régler le mouvement à une seconde près; il avait dans sa chambre à conserver une collection d'horloges de France, qu'il souignait particulièrement et chérissait plus que ses propres concours. A l'entendre, lorsque ces horloges arrivèrent de France, elles étaient toutes détruites, et il n'eût voulu les vendre en ce état qu'aux ennemis de l'Union; mais, depuis qu'il les surveillait, leur mouvement était devenu régulier et constant, à faire envie au soleil. «Or, disait-il, quel est le véritable artiste, de celui qui construit soi-même une machine, ou de celui qui règle les fonctions de cette machine et en corrige les rouages indisciplinés?» Tous les jours donc il passait une heure entière à voir marcher d'un pas harmonieux et cadencé ces nombreuses horloges; et, quand elles sonnaient l'heure toutes à la fois, il les comparait à un régiment de soldats qui portent armes tous du même coup, et comme un seul homme. Il ne manquait jamais l'heure de midi, qui lui faisait savourer douze fois son triomphe.

Dès qu'il fut monté, Daniel, plein de confiance, alla en toute hâte chercher son horloge; il eut quelque peine à ouvrir l'armoire où l'avait renfermée; la clef tournait difficilement dans la serrure; mais il n'avait pas le temps d'y prendre garde. Il saisit sa précieuse machine et descendit les escaliers quatre à quatre. Arrivé devant la porte du maître, il leva le loquet sans hésitation et entra. — Onze heures et demie allait sonner aux horloges françaises. Saunders, qui tendait déjà l'oreille, fit soudainement à l'apprenti de s'arrêter et de se tenir sur. Daniel demeura sur le seuil; les horloges sonnerent la demie ensemble et d'un seul son. Un sourire superbe éclaira la physionomie du vieux Saunders. Tout à coup, plus de trois secondes après les autres, se fit houleusement entendre une demi-heure retardataire. L'horloger palta, et tout farouche: «C'est le *Tur!* s'écria-t-il; encore le *Tur!*, toujours le *Tur!*! L'imbécile, le bâtarde! le tur! le recours des bons!» Et il montra le poing à une belle horloge de porpe, surmontée d'un magnifique Tur en or. La colère de Saunders était effroyable, et se répandait en impes: «Dira que je le range, tous les jours, ce gredin de *Tur!*! om, tous les jours, ce chien d'imbécile! Quel est donc l'ame de Français qui a pu fabriquer une aussi ignoble patate?... Ils appellent cela de l'horlogerie, de l'autre côté de l'Atlantique! Va, belâtre, je te vendrai au rabais, si tu continues... toujours en retard!» Et se tournant vers Daniel, qui l'écoutait la bouche béante: «Que me veux-tu, imbécile? que mens-tu la sottemme entre tes yeux?» Daniel tremblait de tout son corps, comme s'il eut été lui-même le coupable Tur pris en flagrant retard; et il eut bien voulu se sauver, voyant le beau temps et la bonne humeur du maître ainsi tourneés en orage et en fureur; mais il n'était plus temps de songer à la retraite. «Voyons, parleras-tu, benêt? s'écria le patron d'une voix de tonnerre. Daniel jugea que l'heure des résolutions extrêmes était arrivée; et, appelant Dieu à son aide, il dit d'une voix à peine assurée: «Maitre, j'ai à vous parler de choses graves!» Saunders ouvrit de grands yeux, et regarda Daniel de la tête aux pieds. «Je suis bon ouvrier, reprit Daniel, sans se déconcerter de ce terrible regard; c'est vous qui me l'avez dit ce matin; et me voici en age de m'établir. — Tu n'as pas le sou, interrompit le maître. — C'est vrai; mais je sais travailler, et je travaillerai. — Eh bien! va-t-en aux diables! établis-toi où tu voudras, le monde est grand; mais je te préviens que je ne t'avancerai pas ma demi-schelling. — Maitre, je n'ai point envie de vous quitter. — Ouais! que veux-tu dire? — Maitre... j'aime votre fille, et votre ville m'aime. » Saunders, pâle de colère, saisit une chaise; mais déjà Daniel, déposant son horloge sur la table, avait sans le bras du vieillard d'une façon énergique, qui ne souffrit point la résistance. «Economie énergique, qui ne souffrit point la résistance. » Economie énergique, qui ne souffrit point la résistance. » Economie énergique, qui ne souffrit point la résistance. »

Samuel Saunders descendait à la boutique, et reconduisait jusqu'à la porte son vilain compagnon; une mauvaise joie était peinte sur sa figure, et son rire saccadé annonçait rien de bon. Louise se trouvait seule alors dans la boutique, et baissait les yeux, pour ne point rencontrer les regards méchants de son frère. Samuel ricana quelque temps, debout devant elle, puis il la prit rudement par la main: «Viens, viens, viens, dit-il; midi va sonner; et viens tout pale s'asseoir auprès de son horloge. Saunders ricanait.

Cependant, Samuel Saunders descendait à la boutique, et reconduisait jusqu'à la porte son vilain compagnon; une mauvaise joie était peinte sur sa figure, et son rire saccadé annonçait rien de bon. Louise se trouvait seule alors dans la boutique, et baissait les yeux, pour ne point rencontrer les regards méchants de son frère. Samuel ricana quelque temps, debout devant elle, puis il la prit rudement par la main: «Viens, viens, viens, dit-il; midi va sonner; et viens tout pale s'asseoir auprès de son horloge. Saunders ricanait.

Le soleil était levé radieux; Daniel en conçut un heureux présage; il donna un dernier coup d'œil à son horloge, en graissa les principaux ressorts, la monta avec soin, et la renferma précieusement dans son armoire; puis il descendit à la boutique.

Son maître était déjà levé, debout sur le seuil de la porte, les deux mains dans ses goussets, il prenait le soleil du matin, et avait un air de bonne humeur qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Daniel se sentit tout heureux de cette bonne disposition du maître, et il lui demanda respectueusement des nouvelles de ses yeux. — Ce qui redoubla le contentement intérieur de l'horloger, en lui fournit une occasion légitime de se plaire; et, comme il était en train de causer, il se mit à s'entretenir sur la condition commune des horlogers, dont la vie finit toujours par s'affaiblir, à la suite de leurs travaux imprédictables: «Ménage ta vie, *nez-bleu!* ménage ta vie! Tu es bon ouvrier, tu pourras faire quelque chose, mais souviens-toi que les yeux ne sont pas de fer.» Ce disant, le maître tenait familièrement l'apprenti par un des boutons de sa veste. Faveur inonde! Louise remarqua Dieu d'avoir amoli le cœur de son père.

A la vue de Samuel qui riait, et de la pauvre Louise toute tremblante, Daniel sentit un frôl mortel pénétrer dans son cœur. «Ah! te voilà, bonne fille! » s'écria le vieux Saunders d'un air menaçant. Daniel se mit entre Louise et son père, et sa figure était si déterminée que le vieillard recula. Samuel s'était assis dans un coin de la chambre, ricanant méchamment dans sa barbe rousse, et sifflottait suivant sa con-

tante.

«Midi! » s'écria Daniel. Les horloges de France frappèrent leur premier coup. «Elle est en retard! la machine, » dit froidement le vieil horloger. Il n'avait pas fini ces mots, qu'un bruit tanque se fit entendre, comme si l'on eût tout tourné, mais un rosignol, une horloge qui chante, et mieux encore que celle de l'étranger que vous appellez un sorcier. Midi va sonner, vous entendrez ma musique; après cela, vous décideriez. » Daniel lâcha le bras de son patron, et vint tout pale s'asseoir auprès de son horloge. Saunders ricanait.

Cependant, Samuel Saunders descendait à la boutique, et reconduisait jusqu'à la porte son vilain compagnon; une mauvaise joie était peinte sur sa figure, et son rire saccadé annonçait rien de bon. Louise se trouvait seule alors dans la boutique, et baissait les yeux, pour ne point rencontrer les regards méchants de son frère. Samuel ricana quelque temps, debout devant elle, puis il la prit rudement par la main: «Viens, viens, viens, lui dit-il; midi va sonner; et viens tout pale s'asseoir auprès de son horloge. Saunders ricanait.

Le soleil était levé radieux; Daniel en conçut un heureux présage; il donna un dernier coup d'œil à son horloge, en graissa les principaux ressorts, la monta avec soin, et la renferma précieusement dans son armoire; puis il descendit à la boutique.

Son maître était déjà levé, debout sur le seuil de la porte, les deux mains dans ses goussets, il prenait le soleil du matin, et avait un air de bonne humeur qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Daniel se sentit tout heureux de cette bonne disposition du maître, et il lui demanda respectueusement des nouvelles de ses yeux. — Ce qui redoubla le contentement intérieur de l'horloger, en lui fournit une occasion légitime de se plaire; et, comme il était en train de causer, il se mit à s'entretenir sur la condition commune des horlogers, dont la vie finit toujours par s'affaiblir, à la suite de leurs travaux imprédictables: «Ménage ta vie, *nez-bleu!* ménage ta vie! Tu es bon ouvrier, tu pourras faire quelque chose, mais souviens-toi que les yeux ne sont pas de fer.» Ce disant, le maître tenait familièrement l'apprenti par un des boutons de sa veste. Faveur inonde! Louise remarqua Dieu d'avoir amoli le cœur de son père.

A la vue de Samuel qui riait, et de la pauvre Louise toute tremblante, Daniel sentit un frôl mortel pénétrer dans son cœur, et il détourna la tête. «Ah! te voilà, bonne fille! » s'écria le vieux Saunders d'un air menaçant. Daniel se mit entre Louise et son père, et sa figure était si déterminée que le vieillard recula. Samuel s'était assis dans un coin de la chambre, ricanant méchamment dans sa barbe rousse, et sifflottait suivant sa con-

tante.

être de sa main; et Samuel, dans sa fureur, aurait-il respecté l'auteur de ses jours? Non! ce n'étaient point là les auspices sous lesquels Louise devait s'unir à celui qu'elle aimait.

Louise enveloppa soigneusement la roue malfaisante et la fit tenir au pauvre Daniel, avec ces simples mots : « Mon frère est le coupable! Je n'ai rien dit à mon père. Adieu! je ne vous oublierai pas. » Le lendemain, les pluies arrivèrent et les deux rossignols du peuplier s'envolèrent. Samuel fit entrer chez son père, à la place de Daniel, le vilain homme qu'il avait aimé déjà. C'était un ivrogne et un brutal de son espèce, ancien ouvrier horloger, classé pour vol de chez son premier maître; il avait fait la connaissance de Samuel à la taverne, et le jeune Saunders le paya pour venir détruire l'horloge de Daniel. Une mauvaise action était une bonne affaire pour ce méchant homme, et il avait mis toute son adresse à couper les dents de la petite roue d'argent sans déranger les rouages ordinaires, afin que la confusion du pauvre apprenti fut plus complète. Samuel présenta son nouvel ami à Louise, en lui disant que c'était là le beau-frère de son choix et celui qu'il souhaitait.

Cependant Daniel Félix s'était retiré à Louisville. Il avait, en pleurant, conté son infarture au bon Mr. Clarke, qui mit tout en œuvre pour le consoler, et lui trouva un emploi honorable. Daniel s'élisa ses larmes, mais son cœur était toujours malade; il reflétait peu à peu, de ses nouvelles économies, son horloge à musique, et, comme il était guidé par les avis de l'organiste, il réussit bien mieux encore que la première fois; l'ancienne machine n'était qu'un chardonneret auprès de la nouvelle. Daniel n'avait d'autre boussole que d'entendre la chanson de son horloge, que le faisait toujours fondre en larmes; tous ses loisirs, tout son argent, étaient employés par lui à embellir ce monument de son amour et de ses regrets. Ainsi, il voulut que le cadran fut surmonté d'une branche d'argent sur laquelle était perché un rossignol d'or, le bec ouvert, la gorge gonflée et les ailes frémissantes.

Toute une année se passa de la sorte. « Elle m'oubliera! » se disait Daniel. Un jour enfin il reçut une lettre portant le timbre de Cléveland. Il n'y avait que deux lignes dans cette lettre :

« Mon père a perdu la vue à la suite d'une longue maladie. Mon frère et le nouvel apprenti se sont enfuis avec tout l'argent de la maison. Revenez. »

« LOUISE. »

Daniel prit aussitôt congé des ses bons amis de Louisville, et partit, emportant dans son sac sa nouvelle horloge. Lorsqu'il fut à l'entrée de Cléveland, une femme, qui était assise sur un banc de pierre et avait la tête enveloppée dans une mante brune, s'approcha de lui : « Je suis venue au-devant de vous, lui dit-elle; je savais que vous arriveriez aujourd'hui. » Louise était bien changée; ses joues avaient été cramoisies par les larmes, et son regard était si triste, que Daniel sentit son coeur prendre à se fendre. « Ecoutez, dit Louise d'une voix brève, en prenant le bras de Daniel, vous rentrez à la maison sous le nom de Patrick; vous venez de New-York, souvenez-vous-en. Ne parlez pas ou changez votre voix; mon père ne doit pas vous reconnaître. » Puis, après un moment de silence, elle ajouta : « Vous n'aurez pas grand'peine à vaincre taire; notre maison est silencieuse comme la tombe; mon père passe des semaines entières sans ouvrir la bouche. » Ils arrivèrent à la maison; Louise présenta le nouvel apprenti, « envoye, disait-elle, par un de leurs amis de New-York. — C'est bien, répondit le vieil avare. Daniel ne souffla pas un mot et se mit à travailler.

La pauvre maison ressemblait à la demeure d'un mort; les oûils étaient déjà rouillés et toutes les horloges arrêtées. Depuis que Saunders avait perdu la vue, il avait défendu à sa fille de remonter les pendules, que personne ne réglait plus, et qui passaient toute la journée à sonner l'heure après l'autre. Privé de ses horloges, le vieillard n'avait plus deux mots à vivre.

Daniel, au bout de quelques jours, eut remis tout en ordre; il visita les horloges de France l'une après l'autre, répara leur sonnerie sans que l'avare s'en doutât, et les tint toutes prêtes à marcher au premier jour. Louise le secondait de son mieux, mais elle était toujours triste, et Daniel n'osait lui parler de sa nouvelle machine, de peur de réveiller en elle de dououreux souvenirs. Enfin, un jour, le vieillard étant sorti de sa chambre, où étaient les pendules de France, Daniel se hâta de les remonter, pour qu'elles pussent sonner midi, dont l'heure approchait; puis il courut chercher son horloge et la plaça sur la cheminée, où elle brillait de tout éclat, avec sa branche d'argent et son rossignol d'or.

Le vieillard rentra appuyé sur l'épingle de sa fille. Toutes les horloges frapperont à l'unisson le premier coup de midi, puis le second, puis le troisième. Le vieillard poussa un grand cri. Les douze coups sonnerent ensemble. « Toutes! s'écria l'avare; toutes!... jusqu'à ce gredin de Turc!... » Il était prêt à s'envoler de joie.

Mais voici que l'horloge à musique, mise au retard de quelques secondes par Daniel, se prend à chanter comme une perdrix : Tiou, tou, tou, zo, zo, zo, etc. Ce fut au tour de Louise de pousser un cri. « Qu'est-ce cela? dit Saunders émerveillé. — C'est l'horloge du rossignol, répondit Daniel sans confesseur sa voix. — Daniel! » s'écria le vieillard. Daniel était à ses genoux, et Louise avec lui. Le pauvre avare embrassa tous les deux à les étonner, et pleura sur leur tête...

« Mais comment as-tu donc fait ton compte pour manquer ta première horloge? » demanda le vieillard. Louise mit son doigt sur sa bouche en regardant Daniel. « Bah! répondit gaiement celui-ci; j'avais oublié de mettre des dents à ma roue principale... Rien que cela, s'il vous plaît! Si je vous avais consulté, maître, je n'aurais pas commis cette bêtise. — Tais-toi donc, flatteur! dit en soupirant le vieil horloger, tu es plus habile que ton maître! Je n'avais jamais pu maîtriser ce gredin de Turc! »

ALBERT AUBERT.

Histoire de la Semaine.

La France, cette fois, n'a rien à envier aux pays étrangers. Partout le même calme plat, la même absence d'événements; et les journaux du dehors ne nous ont apporté sur la Grèce, l'Amérique, l'Angleterre et l'Irlande, que des nouvelles insignifiantes et la paraphrase des faits que nous avons déjà enregistrés.

Chez nous, on s'est à peine occupé du passage du portefeuille de M. Teste aux mains de M. Dumouriez. Ce changement n'a ému que les compagnies qui s'organisent pour obtenir des concessions de chemins de fer; mais à la Chambre, dans les causeries qui, en attendant l'ouverture, se tiennent à la Bibliothèque, on n'y a vu aucune modification probable dans l'esprit du cabinet, et ce changement a été envisagé comme la substitution pure et simple d'un orateur au peu froid, mais élégant, clair et abondant, à un avocat qui n'avait pas l'oreille de la Chambre, et pour lequel la tribune et le séminaire avaient souvent des rigueurs. M. Teste pourra être mieux placé à la Cour de cassation, où il entre comme président de chambre. Nommé en même temps à la Chambre des pairs, il trouvera au Luxembourg une tribune qui voit rarement des flots agités couvrir de leur bruit la voix qui cherche à s'y faire entendre. C'est une double retraite. La dernière a suffi seule à l'ambition timide de M. Hippolyte Passy.

Une reine d'Espagne, la seconde femme de Philippe V, voulut, à son arrivée dans la Péninsule, se défaire de la princesse des Ursins qui remplissait, à la cour de Madrid, les fonctions de *camerera-mayor*. Au moment même où, pour la première fois, la princesse se présentait devant elle; au moment où elle ouvrait la bouche pour saluer et complimenter la reine, Elisabeth Farnèse l'accueillit par ces foudroyantes paroles : « Vous n'avez manqué de respect! » Vainement la princesse voulut-elle se justifier; la reine la chassa de sa présence, et donna l'ordre de la conduire immédiatement hors du royaume. C'était au mois de décembre et par un froid rigoureux. Madame des Ursins, en habit de cour, sans femmes, sans suite, sans vêtements, sans provisions, fut jetée dans un carrosse escorté de gardes, et conduite ainsi, sans repos, jusqu'à la frontière. Voilà ce qu'on lit dans Saint-Simon et dans Duclos, et ce qui prouve qu'il n'y a de nouveau en Espagne comme ailleurs que ce qui a vieilli. — Quoi qu'il en soit, les interminables débats de la Chambre des députés se continuent, et les orateurs des deux partis font des discours qui égarent souvent d'une séance sur l'autre. La commission chargée de faire un rapport sur la proposition mise en accusation du ministre destitué, est composée, en grande majorité, de députés favorables à celui-ci. Le parti contraire en est aux déments et aux provocations de l'autre entre les siens. L'ancien ministre Serrano, qui avait d'abord abandonné M. Olózaga, vient d'accuser, en présence de la Chambre, M. González Bravo de mensonge. Les chefs du parti qui se dit modéré se sont mis en mouvement pour empêcher cette scène d'avoir des suites sanglantes et pour étouffer l'affaire. — Les cortes ont expédié à Paris MM. Doñozzo et Ros de Olano, pour prier la reine Christine de rentrer à Madrid, et pour lui rendre la tutelle de la princesse Louise Ferdinand, sa seconde fille, dont elle a été dépossédée en 1811. C'est une double réparation que son parti triomphant offre à l'ex-tenante. Il en est une qui a été résolue également, et qui ne peut manquer de produire de bons effets en Catalogne. Le trop célèbre baron de Meer, que ses actes de cruauté avaient fait regarder comme mis au ban de tous les partis, vient d'être nommé nouveau capitaine général de la Catalogne. Il est peu probable que cette nouvelle détermination Ameter à rendre à discrétion la fortresse de Figueras, devant laquelle la lutte est plus acharnée que jamais. Peut lui-même trouvera le choix au moins singulier; quant à la population de Barcelone, il n'est pas de nature à la rallier par l'affection quand elle vient d'être soumise par les armes.

Le Parlement anglais s'assemblera le 1^{er} février prochain pour l'expédition des affaires. Le ministère pourra entrevoir à cette époque la tourmente qui devra prendre définitivement le procès d'Orléans et des coaccusés, qui commencera tous les 13 janvier et durera un fort long temps. — M. le duc de Lévis, attaché à la personne de M. le duc de Bordeaux, a écrit de Londres, à la *Gazette de France*, pour démentir le bruit qui suivait sa mort, et qui circulait, que le cabinet de Saint-James avait fait signifier au prince voyageur une invitation de départ.

Des nouvelles de Mossoul, transmises par des lettres de Constantinople, du 22 novembre, annoncent un nouveau massacre des Nestoriens chrétiens par les Turcs. Plus de deux cents de ces malheureux ont été tués. — Les familles allemandes annoncent que la fameuse affaire du coup de feu, réellement de Posen, qui aurait été tiré sur une voiture de l'empereur de Russie ou plutôt de la suite de ce monarque, peut être considérée comme entièrement abandonnée. Le directeur de la police, M. Dumekler, qui s'était rendu sur les lieux pour diriger l'enquête et l'instruction s'il y avait lieu, est rentré à Berlin. — Quant aux journaux belges, ils nous apprennent que le prince royal, duc de Brabant, qui aura neuf ans accomplis le 9 avril prochain, sera, dans le courant de cette année, sa première communion et sera promu au grade de colonel. C'est, comme on le voit, un enfant précieux.

« Mais comment as-tu donc fait ton compte pour manquer ta première horloge? » demande le vieillard. Louise mit son doigt sur sa bouche en regardant Daniel. « Bah! répondit gaiement celui-ci; j'avais oublié de mettre des dents à ma roue principale... Rien que cela, s'il vous plaît! Si je vous avais consulté, maître, je n'aurais pas commis cette bêtise. — Tais-toi donc, flatteur! dit en soupirant le vieil horloger, tu es plus habile que ton maître! Je n'avais jamais pu maîtriser ce gredin de Turc! »

des empêchements successifs du stathouder sur les anciennes libertés bataves, qui s'étaient réfugiés à Paris, firent entendre leurs doléances, et fourrirent à la Convention nationale une occasion de déclarer la guerre au stathouder. Bientôt après Dumouriez avait établi son quartier général dans le Brabant. Dans la lutte de résistance, Guillaume déploya un courage personnel, un talent militaire, une aptitude stratégique, qui furent renarıés. Après des chances diverses, il fut obligé de fuir devant Puebreg et de s'embarquer avec son père à Scheveningue, le 18 janvier 1792, poursuivi par la population que le drapeau tricolore et les mots *liberté* et *égalité* avaient électrisé. Il fut, pour reuter en Hollande, plusieurs vaines tentatives, promena son exil en Angleterre, puis en Prusse, où il perdit son père en 1806. Napoléon lui fit offrir d'entrer dans la confédération du Rhin; il refusa, et vit confisquer sa souveraineté. Il prit du service dans les armées alliées, se vit confier le commandement d'une division, fut fait prisonnier après la bataille d'Elena, puis, renmis en liberté, alla modestement vivre à Berlin. Les grandes guerres qui suivirent réveillèrent son ardeur; il assista comme volontaire à la bataille de Wagram. Plus tard, après celle de Leipzig, des symptômes de mécontentement s'étaient manifestés en Hollande contre l'ordre nouveau et ayant lui par amener une insurrection, le 29 novembre 1813, Guillaume vint aborder dans ce même port de Scheveningue, témoin de sa finie dix-neuf années auparavant. Les îles étaient changées en cris d'allégresse que rendait plus vive encore la promesse d'une constitution. Enfin le congrès de Vienne décréta l'adjonction de la Belgique à la Hollande, et, le 16 mars 1815, Guillaume fut proclamé roi des Pays-Bas. Pendant les quinze premières années de son règne il ne sut rien faire pour rendre même l'union officielle des deux Etats. La communion de 1850 amena leur déchirement, et de cette époque à 1858, Guillaume s'absenta et épousa les finances de la Hollande à vouloir reconquérir les provinces qui s'étaient formées en royaume de Belgique. Pour qui a observé ce caractère optimiste jusqu'à un enfantement presque invincible, il est aisé de comprendre tout ce qu'il dut souffrir quand il lui fallut se soumettre enfin à la décision de la majorité de la conférence de Londres. Cette nécessité, la perte qu'il avait faite en 1857 de la reine, à laquelle il était fort attaché, les désagréments que lui attira un second mariage qu'il contracta avec une comtesse belge et catholique, madame d'Oultremont, alliance qui blessa toutes les susceptibilités néerlandaises; le désordre financier; l'irritation des Etats-Généraux, la demande d'une révision, dans le sens liberal, de la loi fondamentale, tout l'amena à prendre une détermination qui causa néanmoins une grande surprise: il abdiqua. L'irritation des Hollandais survint à son règne, et force lui fut de renoncer au séjour de sa patrie pour celui de Berlin. Mais la Hollande lui était néanmoins toujours chère, il s'efforça de reconquérir la popularité qu'il avait perdue par la fondation de nombreux établissements de bienfaisance dotés par lui, d'églises et d'écoles destinées au culte protestant; et en dernier lieu, huit jours avant sa mort, il avait osé de venir au secours du trésor néerlandais débâclé, en abandonnant des créances jusqu'à concurrence de 7 à 5 millions de florins, et en s'intéressant pour 10 millions dans un emprunt à conclure. Une des conditions principales qu'il mettait, c'était son exemption d'impôts pendant sa vie. L'événement est venu prouver, mais un peu trop tôt, que le marché aurait été bon à conclure. Financier fort habile, Guillaume avait su rebâtir sa fortune particulière, fortement entamée par les événements politiques; il avait la passion des grandes conceptions industrielles et commerciales. Il laisse, dit-on, 157 millions de florins (le florin valut 2 fr. 16 centimes). Cinq à six millions formeront, avec une grande propriété foncière, le donaire de sa veuve; le surplus sera partagé en deux moitiés, dont l'une revient au roi actuel de Hollande, et dont l'autre échoit au prince Frédéric et à la princesse Marianne, femme du prince Albert de Prusse, ille de Guillaume, dont les malheurs domestiques n'ont pas été un des chagrins les moins évidents qui aient attristé les dernières années de la vie du comte de Nassau.

Des lettres de Mayence et la *Gazette de Cologne* annoncent que M. de Haber, à l'occasion d'un duel en lieu et place d'un rendez-vous, entre M. le baron de Götler et M. de Verecky, qui y succombent, vint d'être amenué lui-même à se battre avec un ami du baron de Götler, M. Sarachaga. La seconde rencontre a eu une fin sanglante comme la première. Après quatre coups de pistolet tirés de part et d'autre, M. Sarachaga est tombé mort, frappé d'une balle dans la poitrine. Un progrès religieux a donné naissance à toute cette affaire, à laquelle un double duel est venu prêter un épouvantable clou. Y a-t-il donc en Allemagne des gens qui veulent faire revivre les temps barbares?

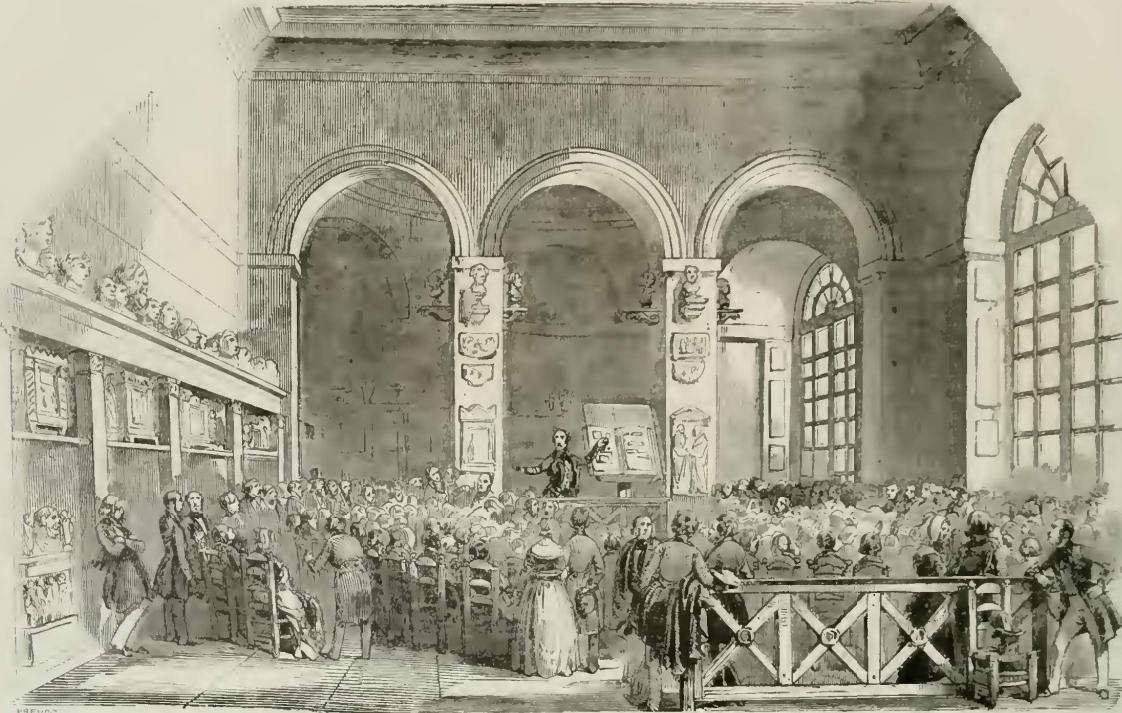
Cest toujours en Suède qu'il faut revenir quand on veut trouver des juges ingénieurs et une justice originale. Nous parlons il y a quelque temps d'un apothicaire de Stockholm, judicieusement autorisé à fabriquer du vin de champagne. Aujourd'hui voici un marchand d'eau-de-vie que le tribunal de la même ville déclare le père Mathews de la Suède, parce qu'il a le soin de mettre de l'eau dans la liqueur qu'il débite. Le parquet s'était avisé de le poursuivre; mais le prévenu a plaidé, et les juges ont proclamé que, « dans l'état actuel des mœurs du peuple, c'est lui faire un grand bien que de le priver des occasions de s'embêter. » Combien, à ce prix, l'Europe renferme de bienfaiteurs de l'humanité, sans s'en douter! — Toutefois nous trouvons infiniment plus innocente la manœuvre d'un honnête Américain vient de faire fortune. Nous laissons parler les journaux des Etats-Unis : « Un nommé Dominique Von Malden, d'Halifax (Nouvelle-Ecosse), reçut dernièrement l'avis qu'il héritait de 17,000 livres sterl. de revenu par an, d'un de ses parents mort en Europe. M. Von Malden est ouvrier; lorsqu'il reçut cette heureuse nouvelle, il était occupé à jeter, avec une pelle, une voiture de brouille dans sa cave. » C'est un exercice que nous ne saurons trop recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent tenir à faire une grande fortune.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

En faisant quelques réparations dans une des caves de l'Hôtel-de-Ville de Bourg, on a trouvé quatre pierres qui ont bien leur valeur historique. Ces pierres viennent d'un petit monument élevé après la mort de Marat, et en son honneur, sur la place d'armes et en face de la porte principale de l'église Notre-Dame. L'une de ces pierres porte ces mots gravés en lettres d'or : *Tels les sans-cultes ont rendu justice aux vertus de Marat.* Les autres pierres portent les inscriptions suivantes :

A Marat, l'ami du peuple. Les vertus chères des républicains sont la probité, la justice et l'humanité. — Marat, l'ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple. Quand arriveront les jours de réaction, cette pyramide fut démolie et transportée sur la place de la Grenette; plus tard on se servit de ses débris pour élever, mais sur de plus grandes proportions, la pyramide consacrée à Joubert, que l'on voit encore sur la place de ce nom.

— Au-dessus de l'entablement de l'hôtel de Cluny, du côté de la cour, est une balustrade en pierre, ciselée avec une délicatesse et un fini d'exécution admirables. Cette balustrade était plate. Les ouvriers sont occupés à détruire cet horrible empêtement, et à mettre à jour cette espèce de bande de dentelle en pierre. Lorsque l'hôtel Cluny aura été restauré, ce sera un bel édifice historique. Il ne nous reste plus du Moyen Âge à Paris que trois hôtels : l'hôtel de Sens, l'hôtel Soubise et



(Cours de M. Raoul-Rochette, ouvert le 19 décembre, à la Bibliothèque Royale.)

l'hôtel Cluny. — Tous les journaux ont annoncé que M. Fontaine, architecte de la Liste civile, traversant, un de ces derniers jours, la cour du Louvre pour se rendre à l'hôtel d'Angoulême aux Tuilleries, a mis le pied dans un des nombreux trous que présente le pavé de cette cour, et est tombé sur le côté. Ce qu'ils n'ont pas ajouté, c'est que M. Fontaine, qui avait su précédemment éviter les trous du pavé de M. de Rambuteau, a dit en se relevant : « On n'est jamais trahi que par les siens. »

M. Raoul Rochette a ouvert à la Bibliothèque du roi, mardi dernier, son cours d'archéologie. Les rangs de l'auditoire étaient serrés, et de nombreux applaudissements se sont fait entendre à la fin de cette première leçon ; nous disons à la fin, car les usages des auditeurs des cours de la Bibliothèque sont aussi différents des usages du Collège de France ou de la Faculté, que les lieux qui les reçoivent les uns et les autres sont dissemblables. Que M. Saint-Marc Girardin ou que M. Quinet traverse la salle pour monter à sa chaire, l'auditoire range dans l'amphithéâtre sous une entrée par des bravos. A la Bibliothèque, pas d'amphithéâtre pour l'auditoire, une porte secrète, et pas de bravos pour le professeur. Mais si cette disposition ne porte pas tout d'abord à un enthousiasme de parler, elle n'interdit nullement une approbation sentie, et M. Raoul Rochette l'a éprouvée mardi, à la fin de sa leçon. Dans son cours, il doit faire connaître les phases diverses de l'archéologie grecque. Il a très-nettement posé, dans cette première leçon, les divisions qu'il croit devoir établir et qu'il se propose de suivre. Par l'archéologie grecque, on est convenu d'entendre toutes les œuvres que l'art grec a enfantées, non-seulement dans la Grèce elle-même, qui n'en est pas le berceau, mais dans l'Asie-Mineure, dans l'Italie méridionale et dans la Sicile. Des œuvres d'architecture, il ne nous reste que des édifices publics, et surtout des édifices sacrés, dont la masse a résisté plus ou moins aux ravages du temps. En sculpture, le bois, le marbre, la pierre, les métallos, nous ont conservé quelques travaux. La numismatique est, de toutes les branches de la même division, celle qui nous a légué les plus nombreux et les plus précieux souvenirs. La peinture, qui n'arrive que la dernière, n'a jamais joué dans l'antiquité le rôle important qu'elle remplit chez nous ; elle a laissé peu de traces, et il serait difficile d'en trouver ailleurs que sur quelques vases antiques. M. Raoul Rochette a annoncé qu'il montrerait la gradation et la decadence de ces trois branches de l'art. — L'Académie des Sciences avait à pouvoir au remplacement, dans la section de mécanique, de M. Coriolis, dont nous avons annoncé la mort. Les concurrents étaient nombreux, et chacun d'eux avait des patrons dévoués. Il a fallu trois tours de scrutin pour obtenir un résultat, et M. Morin est sorti vainqueur de cette dernière épreuve.

La France a perdu Casimir Delavigne. Elle lui doit de longs

regrets, et l'*Illustration* une notice spéciale qu'elle lui consacre aujourd'hui même. — M. Julien Gué, qui s'était fait un

vaste et le *Jugement dernier*, ouvrages d'un bel effet et largement composés. Il était né à Bordeaux. — Le barreau de Paris vient de rendre les derniers devoirs à M. Wollis, dont l'oraison funèbre revenait naturellement au *Courrier de Paris*.



(Portrait du comte de Nassau, ex-roi de Hollande.)

nom comme peintre de décos, et qui avait su le conserver comme peintre de genre, vient de mourir à l'âge de cinquante-quatre ans. Il exposa aux derniers Salons le *Cal-*

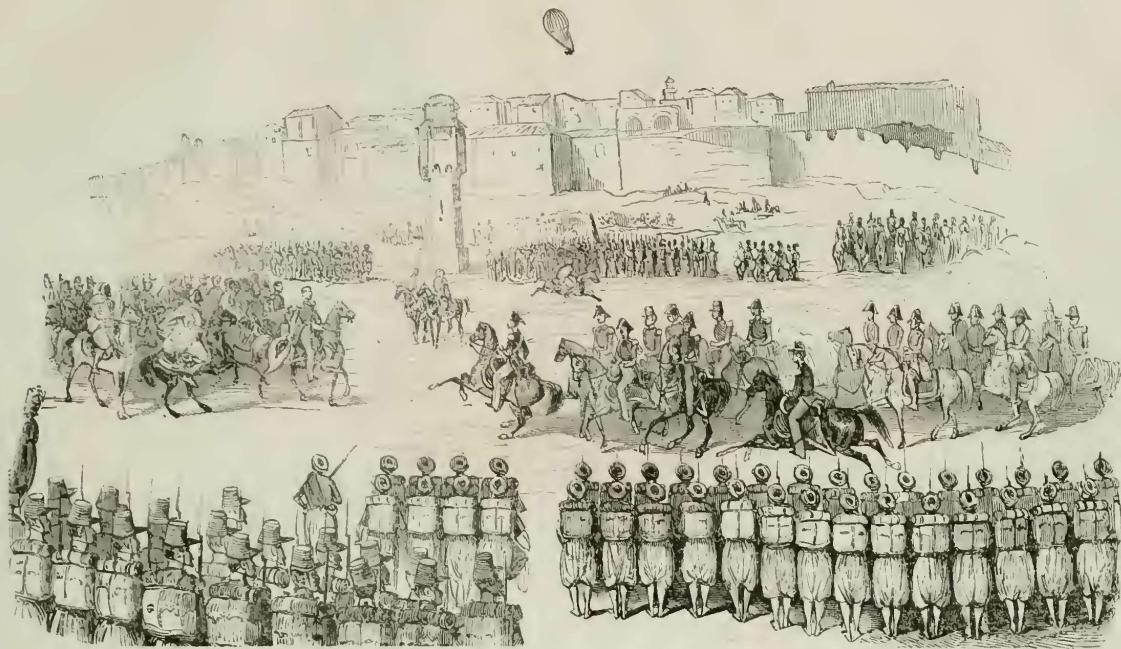
Algérie.

ARRIVÉE À CONSTANTINE DE M. LE DUC D'AUMALE, COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA PROVINCE.

Parti de Paris le 14 octobre pour aller prendre le commandement supérieur de la province de Constantine, en passant d'abord par l'Italie, M. le duc d'Aumale a successivement visité Turin, Gênes, Livourne, Florence, Rome, Naples et Malte, et est arrivé dans la nuit du 20 au 21 novembre à Alger sur la frégate à vapeur l'*Asmodée*. Le prince a été reçu avec les honneurs prescrits par le titre 5 du décret du 24 messidor an XII. Il y a eu, immédiatement après, réception au palais du gouvernement. Son séjour dans la capitale de nos possessions africaines a été marqué par un banquet que lui a offert, le 24, la population civile d'Alger dans les salons de l'hôtel de la Régence. A ce banquet assistaient les principales autorités civiles et militaires de la cité. Parmi les nombreux toasts portés dans cette réunion, nous croyons devoir citer quelques paroles d'un discours de M. le gouverneur-général, comme l'expression de ses vues personnelles sur la colonisation de l'Afrique :

« L'armée ne peut être réduite, sans qu'au préalable on ait créé une force attachée au sol, qui puisse remplacer les troupes permanentes qu'on supprimera. Cette force, à mon avis, vous ne pouvez la trouver suffisante que dans l'établissement de colonies militaires, en avant de la colonisation civile. Voilà, messieurs, suivant moi, où est la base de votre avenir. Songez-y bien, vous êtes en face d'un peuple belliqueux et fortement constitué pour la guerre. Pour jouer vis-à-vis d'une telle nation le rôle de peuple dominateur, il faut qu'un moins une partie de votre population soit constituée militairement, mieux encore que les indigènes. »

M. le duc d'Aumale, reparti d'Alger le 28 novembre, est arrivé à Philippeville dans la nuit du 50. Le 2 décembre, il s'est mis en route pour Constantine, escorté par la gendarmerie et les spahis jusqu'au camp d'El-Arrub, où la cavalerie de Constantine, et les principaux kaid de la province, à la tête de leurs gommis, étaient venus le recevoir. S. A. R. a fait son entrée à Constantine le 4 décembre à une heure de



(Arrivée du duc d'Alma à Constantine.)

l'après-midi. Dès neuf heures du matin, le lieutenant-général Baraguey-d'Hilliers était sorti de la ville, accompagné des autorités civiles et d'un brillant état-major pour aller au-devant du prince. Le cheikh el-Arab, Bou-Azis-ben-Ganah, le khalifah Ali, et les kaidas des plus importantes tribus du Sahel, s'étaient joints au général, avec une multitude immenue de cavaliers, et formaient un magnifique cortège. L'allégresse

la plus vive régnait au milieu de la population indigène : malgré l'incertitude du temps, elle était accourue presque tout entière à la rencontre du fils du sultan, et elle s'était répandue sur les bords de la route en spirale qui conduit du gué du Rhummel au sommet du rocher.

Un moment où le prince franchissait la porte de la brèche, un ballon aux couleurs nationales fut lancé dans les airs ; les

cri de joie retentirent et se mêlèrent pendant longtemps aux fanfares militaires et au bruit du canon.

M. le duc d'Alma a reçu, aussitôt son arrivée, les visites de corps et les députations du commerce européen et de la population indigène. Le soir, toutes les maisons européennes et les boutiques des marchands indigènes étaient illuminées. Un feu d'artifice a été tiré sur le Kondiat-Alty.

Le Procédé Rouillet.

L'Illustration avait déjà signalé à ses lecteurs le procédé de M. Rouillet ; dans son numéro du 8 avril 1845, elle avait

donné un dessin exécuté suivant cette méthode. A cette époque, ce procédé était un secret, maintenant il est connu du public, et l'auteur de cet article, ayant en l'avantage d'en faire usage plusieurs fois, peut, avec connaissance de cause, en exposer au public les principaux avantages. Ils ont d'ailleurs été résumés d'une manière fort claire par M. Lassus, rapporteur de la commission chargée par le ministre de l'intérieur d'examiner les principaux résultats obtenus à l'aide de ce procédé. Ils sont tels que, grâce à lui, la plupart des difficultés matérielles du dessin lucide sont vaincues entièrement ou considérablement diminuées. La femme portant un enfant, qui est en tête de cet article, a été esquissée à l'aide de ce procédé, et la vérité naïve de la pose est une nouvelle preuve de l'exactitude des contours obtenus par ce moyen.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL. — Il consiste en un cadre ou châssis de bois sur lequel on a tendu une étoffe transparente. Le tissu de fil et de coton connu sous le nom de *tartalane* est celui que l'auteur préfère. Il faut que l'étoffe soit également tendue et collée sur les bords du cadre avec de la colle-forte.

Ce châssis sera fixé sur un chevalet ou sur un montant vertical bien solides et bien fixes.

On attache ensuite au dossier d'une chaise une



règle en bois ou une forte latte portant une carte ou un morceau de bois percé d'un trou circulaire de cinq millimètres de diamètre environ et appelé oculaire. Si l'on place cette chaise à une certaine distance du cadre et de manière à ce que le centre de l'œil du cadre et celui de l'oculaire soient sensiblement sur une même ligne horizontale, on



(Un homme dessinant d'après le procédé Rouillet.)

verra à travers la gaze les contours des objets placés au delà du cadre. Alors, armé d'un fusain taillé très-fin, on pourra suivre leurs contours et calquer ainsi la nature.

CONSEILS UTILES.

Pour réussir, plusieurs précautions sont indispensables.

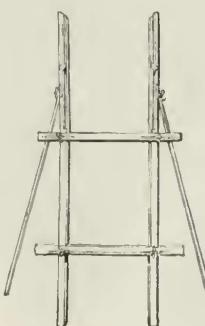
1^o Le dessinateur fermera un œil et regardera avec l'autre à travers l'oculaire, en appuyant son front contre la latte.

2^o Il faut que pendant tout le cours de l'opération, l'oculaire et par conséquent la chaise qui le porte, le chevalet et la personne ou l'objet que l'on dessine, restent parfaitement immobiles.

3^o Avant de commencer le dessin, on s'assurera que l'objet que l'on veut reproduire est en pleine lumière, de manière à ce que ses contours parfaitement nets et tranchés soient vus distinctement à travers la gaze. Pour obtenir cette neteté de contours, on aura recours à une foule de petits artifices que l'usage enseigne ; ainsi les objets blancs seront placés devant un fond noir. Pour que les contours du collet d'un habit ou d'un mantelet puissent être nettement aperçus à travers le tissu, on placera dessous des feuilles de papier blanc ; en

manière
Rouillet

(Dessin exécuté d'après nature par M. Rouillet et,
au moyen du procédé par lui inventé.)



(Continued on page 272)

un mot, on fera en sorte que tous les contours soient parfaitement distincts. Avec de l'habileté, on arrive aussi à reconnaître ces contours avec l'œil qui ne regarde pas à travers l'oculaire, et lorsque c'est fait on a saisi la configuration, celle qui regarde à travers l'oculaire les comprend aussitôt.

Quand on dessine une personne, on doit s'assurer constamment que les contours de l'esquisse coïncident avec ceux de la personne. Aussi je suppose que l'on a déjà tracé un profil, savoir : le front, le nez, la bouche et le menton, on ne commencera pas l'œil avant de s'être assuré que le front et le nez du modèle coïncident avec le contour de l'esquisse. De même, ayant de commencer l'oreille, on examinerá si l'œil dessiné recouvre exactement celui du modèle. Des que ces contours ne coïncident plus par suite d'un léger déplacement de la personne qui pose, on l'invite à avancer ou reculer de manière à s'encadrer de nouveau exactement dans l'esquisse ; alors on continuera le dessin. Pour obtenir l'immobilité, il est bon que la personne soit assise et la tête appuyée contre le dossier d'un fauteuil.

Le fusain sera taillé très-fin ; on appuiera très-peu, en ayant soin de le tenir de façon à ce qu'il ne soit pas perpendiculaire au plan de l'étoffe, mais incliné à ce plan. En tournant le fusain entre ses doigts à mesure que l'on dessine, on augurera sans cesse sa pointe, et on obtiendra un trait fin et délicat.

Il est essentiel de finir toujours complètement la partie du modèle que l'on dessine afin de n'avoir plus à revenir, sans cela on oublie certains détails qu'il serait plus difficile d'intercaler ensuite.

Le dessin terminé, on constatera une dernière fois que les contours de l'esquisse coïncident tous avec ceux de l'objet réel ; puis l'œil quittera l'oculaire, et, sans rien déplacer, on regardera le dessin que l'on vient de finir, pour s'assurer qu'aucun détail n'a été oublié.

Si tout a été fidèlement reproduit, peintre et modèle peuvent changer de place et de position ; sinon, le modèle restant toujours immobile, le dessinateur replace son œil à l'ouverture de l'oculaire et dessine le contour oublié. Pour réussir, il faut suivre scrupuleusement, navalement, les contours que l'on voit, quelque bizarres qu'ils paraissent. Ceux qui savent dessiner doivent oublier leur savoir s'ils veulent reproduire ce qui est, et non pas ce qu'ils croient voir.

MANIÈRE DE REPORTER LE DESSIN SUR LE PAPIER.

Il s'agit maintenant de reporter sur le papier l'esquisse qui se trouve sur la tarlatane. Bien de plus aisément : on place le châssis sur une feuille de papier blanc sur une tone ; puis, appuyant avec les doigts de la main gauche sur l'étoffe, on l'applique exactement sur le papier, et avec une épingle fermée de la main droite, on soude le tissu de quelques millimètres sur un certain nombre de points uniformément répartis sur l'esquisse, et distants environ de quatre centimètres l'un de l'autre. On retire le châssis, et l'on reconnaît que ces chocs légers ont projeté la poussière du fusain qui avait traversé la gaze sur le papier sous-jacent. On peut ainsi avoir deux ou trois épreuves, et avoir, en retournant le cadre, des figures où la gauche se trouve à droite et vice versa. L'empreinte de l'esquisse peut encore s'obtenir en frottant l'étoffe avec un linge fin pendant qu'on la tient appliquée sur le papier, ou bien en repassant avec le fusain sur tous les traits de l'esquisse.

Pour conserver le dessin au fusain sur le papier, il y a plusieurs procédés ; ou bien l'on enduit le papier d'une couche d'huile à sa partie postérieure, ou bien on le passe dans du lait ; on peut aussi repasser sur le trait au fusain avec un crayon noir ou de mine de plomb.

Le même châssis et la même étoffe peuvent servir pendant très-longtemps ; car il suffit, pour effacer complètement le fusain sur la tarlatane, de la frotter légèrement avec une peau de gant.

RÉDUCTION DES OBJETS.

L'appareil que nous venons de décrire nous donne le moyen de réduire les objets dans toutes les proportions voulues ; ainsi tout le monde comprend que le dessin sera d'autant plus petit relativement à l'objet, que celui-ci ou l'œil du dessinateur seront plus éloignés du cadre, et vice versa. Pour faire un portrait d'une grandeur déterminée, il suffit de marquer sur l'étoffe, au moyen de deux points, la hauteur que l'on veut donner au portrait ; puis, en rapprochant ou éloignant le cadre du modèle ou de l'œil, on finira par les placer à une distance telle l'une de l'autre, que le sommet de la tête et le dessous du menton coïncideront avec les deux traits marqués sur la toile. Ces réductions ont une limite qui il est difficile de dépasser, parce que si le modèle est trop éloigné les contours deviennent indistincts, et le trait du fusain n'est pas assez défini pour exprimer nettement les contours d'objets trop petits. Toutefois, on peut réduire les objets dont les contours deviennent indistincts à de grandes distances par un artifice très-simple. Il consiste à dessiner d'abord l'objet à la distance où ses contours sont parfaitement accusés, puis à reporter ce dessin sur une feuille de papier, et copier ensuite ce dessin avec l'appareil en le redimensionnant dans les proportions demandées. Néanmoins il est évident que le procédé de M. Rouillet se prête peu à la reproduction des petits objets, mais beaucoup mieux à ceux de grandes ou de moyennes dimensions.

GRANDISSEMENT DES OBJETS.

Pour simplifier l'exposition du procédé, je suppose que l'on veuille faire le dessin d'une statuette double de sa grandeur. On dessinera d'abord cette statuette sur le châssis d'après le procédé ordinaire et dans une proportion quelconque, préférant celle où le dessin présentera la plus grande netteté ; puis on marquera sur une grande toile, ou sur un plan vertical quelconque, deux points de repère dont la dis-

tance verticale soit double de la hauteur de la statue. Cela fait, on placera le châssis devant la grande toile, et derrière le châssis on mettra une lampe à mèche plate de façon à ce que le plan de la mèche soit perpendiculaire à celui du châssis. On bascule cette lampe jusqu'à ce que la flamme se réduise à un point lumineux. Alors les rayons de lumière traversant le châssis éclaireront la grande toile ; mais partout où le fusain aura marqué sur la tarlatane, la lumière ne la traversera point, et par conséquent l'ombre des traits se projetera sur la toile sous forme de lignes noires qu'il suffira de suivre avec un crayon quelconque, en s'effaçant de manière à ne pas intercepter la lumière. Pour que la grandeur du dessin soit double de celle de la statue, il suffira de faire varier la distance du châssis à la toile et de la lampe au châssis, jusqu'à ce que l'ombre du sommet de la tête et celle des pieds de la figure, coïncident avec les deux points de repère. La distance verticale de ces deux points étant double de la hauteur de la statue, il est évident que le dessin sur la toile sera une fois plus grand que la statue que l'on avait prise pour modèle.

M. Lassus, rapporteur de la commission qui a examiné le procédé de M. Rouillet, a perfectionné la lampe employée pour le grossissement des objets. Pour que l'ombre portée sur la toile soit nette, pour qu'il n'y ait point de pénombre, il faut que la flamme soit réduite à un point lumineux. Il place donc la lampe de la forme d'un miroir métallique concave en forme d'ellipsoïde de révolution A B C D, qui fait converger tous les rayons vers un orifice très-étroit D, à travers lequel ils s'échappent, et qui peut être considéré comme un point lumineux ; on voit, en comparant les deux flèches placées devant ce point, comment le grossissement a lieu. La plus petite représente un objet dessiné sur la tarlatane ; la plus grande est l'ombre amplifiée de l'objet.

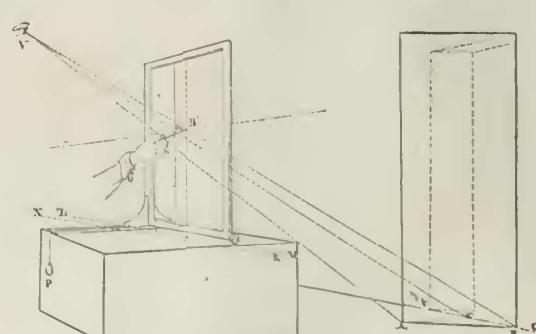
Le châssis sur lequel on tend la tarlatane peut avoir toutes les formes imaginables ; par conséquent le dessinateur est en état de copier non-seulement des objets réels ou des figures peintes sur un plan tel que la toile d'un tableau ordinaire, mais aussi des figures dessinées sur deux plans qui se coupent sous un angle quelconque. Imaginons qu'on veuille copier les peintures à fresque qui occupent l'angle d'un cloître d'Italie, vues à une certaine distance et d'un point déterminé. Le dessinateur prend deux châssis qui font entre eux un angle égal à celui des deux murs, et il donne à ces deux châssis une longueur proportionnelle à celle des deux murs. Si l'un des deux murs a 3 mètres de long, l'autre 5 mètres, le châssis correspondant aura par exemple 5 décimètres et l'autre 3 décimètres. Il en sera de même pour la hauteur. On voit que le problème se réduit à ceci : que le châssis soit une ligne semblable à celle du mur. L'appareil ainsi disposé, le dessinateur calque les contours qu'il voit, et, comme il les voit en perspective, son dessin sera en perspective lui-même, et il sera un tableau semblable à celui de l'angle du cloître vu du point où il s'est placé.

Imaginons maintenant que les fresques aient été peintes sur une surface courbe quelconque, une portion de cylindre, de sphère, ou bien une surface ellipsoïde ou parabolique ; il suffira de même de donner au châssis une courbure semblable, en le construisant avec des baguettes flexibles, puis on dessinera comme à l'ordinnaire. On évite ainsi une difficulté immense qui existe autrefois : c'est celle de transporter sur un plan une peinture existante sur une surface courbe.

Mais cet avantage n'est pas le seul, car l'étoffe transparente, étant séparée du châssis courbe qui la portait, devient un plan, et l'on obtient ainsi le redressement des images. On peut aussi appliquer sur l'appareil tout monté le papier ou la toile destinés à recevoir la contre-épreuve ; puis on les enlève, on efface leur courbure, et l'on a ainsi sur un plan la copie d'une peinture qui se trouvait sur une surface courbe. Un dessin fait sur un châssis ayant la forme d'une portion de cylindre peut être décalqué en le faisant rouler sur une feuille de papier qui recourt l'empreinte. C'est le procédé employé pour imprimer les toiles peintes.

PROJECTION DES OBJETS SUR UN PLAN VERTICAL.

La projection d'un corps sur un plan vertical, c'est la figure formée par les pieds des perpendiculaires abaissées de chaque des points du corps sur ce plan. Ainsi, la projection d'un cube est un carré si l'une de ses faces est parallèle au plan ; celle d'un cône ou d'une pyramide dont l'axe est vertical est un triangle. Dans l'architecture, on représente souvent des façades ou des portions d'édifice projetées ainsi sur un plan vertical. Ce travail était excessivement long, car il fallait mesurer l'une après l'autre les lignes principales de l'édifice, et reporter ensuite sur le papier des lignes d'une longueur proportionnelle. L'effet de cette projection est de placer le point de vue à l'infini, et de détruire ainsi les illusions de la perspective linéaire.



Imaginez une muraille CG et le bas AB d'une porte entrouverte ; l'œil du dessinateur est en V. Si l'on dessine le

bas de la porte AB sur le châssis placé verticalement et parallèlement au mur CG, la ligne AB dessinée sur l'étoffe ne sera pas horizontale comme elle l'est dans la nature; elle fera un angle avec les traverses du châssis qui sont horizontales; c'est un effet de la perspective résultant de ce que le point B est plus éloigné de l'œil Y que le point A; ou, en d'autres termes, parce que le rapport entre la distance de l'œil au châssis et les distances de l'œil au point A et au point B n'est point le même. Supposons, par exemple, que la distance Y a' de l'œil au châssis soit le tiers de la distance YA de l'œil au point A, la distance VB sera plus petite que le tiers de la distance VA, puisque B est plus éloigné que A. Mais si nous pouvions faire en sorte que le rapport entre la distance Y a' de l'œil au châssis et celle de l'œil à chacun des points de la ligne AB restât constant, alors la ligne AB horizontale dans la nature, serait représentée par une ligne horizontale sur le châssis. Cette condition est facile à réaliser; il suffit pour cela de faire mouvoir le châssis vertical parallèlement à lui-même dans deux coulisses ou sur des galets à mesure que l'on tracerait la ligne AB, en laissant la main suivre son mouvement initial, qui se fait instinctivement dans une direction horizontale; alors l'on aura sur le châssis la ligne a' b' qui sera parallèle à la ligne AB et horizontale comme elle.

Cette ligne a' b' n'est autre chose que la ligne homologue de la ligne a' b, projection de AB, sur le plan vertical du mur CG. Le rapporteur a perfectionné ce procédé en ceci, qu'un contre-poids P ramène le châssis de sa seconde position L M, qu'il occupe quand le crayon calque le point B, à la position N K qu'il occupait au commencement de l'opération quand il calquait le point A. On peut se faire une idée du procédé en faisant tenir le châssis verticalement sur une table, de manière à ce qu'il soit parallèle au plan d'un mur CG dont se détache une porte entière ouverte dont le bas est AB. Une autre personne tient légèrement le cadre, et en le poussant devant soi avec le fusain, à mesure que l'on suit la ligne AB, on s'assure que l'on a tracé une ligne horizontale. Il est essentiel que le châssis reste toujours vertical tout en se mouvant.

On peut aussi matérialiser ce procédé par une image sensible; imaginons que la ligne AB soit représentée par un fil dont l'extrémité A soit tenue en contact avec la face postérieure de l'étoffe, et dont l'extrémité B soit aussi fixe. Il est essentiel que le longueur de ce fil soit proportionnelle à la distance relative du châssis et de la porte à l'œil du dessinateur; en même temps ce fil devra être parallèle à la ligne AB, et par conséquent oblique au plan de l'étoffe. Les choses étant ainsi disposées, si l'on pousser le châssis devant soi, le fil déchirera l'étoffe, mais cette déchirure sera une ligne horizontale, et de plus parallèle aux traverses du châssis. Pour resumer tout en une seule phrase qui sera comprise des personnes initiées à la géométrie, on dessine sur le plan du châssis une image semblable à celle de l'objet réel projeté sur un plan parallèle à celui du châssis, on d'une manière plus abrégée, on projette sur le plan du châssis une image semblable à celle de l'objet réel.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur cette ingénieuse application du procédé de M. Rouillet. Les architectes, les géomètres et les ingénieurs comprendront tout ce qu'elle renferme d'applications utiles. Nous terminerons en énumérant les conditions nécessaires à la solution du problème, telles que M. Lassus les a énoncées dans son rapport.

^{1°} Le parallélisme du châssis avec le plan sur lequel on projette l'objet, et l'existence d'un plan horizontal sur lequel les objets seraient posés.

^{2°} Il est nécessaire que les objets situés sur les différents plans dont on cherche la projection puissent être réunis par des lignes droites et perceptibles du point de vue donné. Il serait impossible, en effet, d'obtenir exactement la projection d'une étoile ou de toute autre surface courbe dont la forme réelle n'est point appréciable d'un seul point de vue.

^{3°} Il est enfin indispensable que le mouvement du châssis en avant et en arrière et le mouvement de la main qui dessine se combinent exactement. Quant à cette dernière condition du problème, nous pensons qu'elle peut être remplie par la bonne exécution de l'appareil.

Le tracé en projection obtenu au moyen de l'appareil de M. Rouillet offrirait encore un avantage qu'il importe de signaler. Les figures dessinées sur le châssis étaient *seulement* aux lignes réelles des objets, il suffirait de placer une mire entre le châssis et l'objet, parallèlement à ce châssis, pour connaître les dimensions de l'objet et établir en même temps l'échelle des dessins obtenus.

HISTORIQUE.

Ce n'est point le hasard qui a conduit M. Rouillet à imaginer son procédé. Professeur de dessin, il songeait sans cesse aux moyens de faciliter cette étude à ses élèves. Il germa, comme tous les vrais artistes, de cette cruelle nécessité de faire copier pendant des années entières des yeux, des bouches et des oreilles pour arriver, en dernière analyse, à reproposer mécaniquement, d'abord un dessin, puis une tête, enfin une académie. Il comprit bien tout ce que toute la difficulté était dans l'ensemble et les proportions, et que l'homme le mieux doué pour les arts plastiques était souvent arrêté pendant de longues années par des difficultés matérielles, vaincu souvent avec plus de facilité par un individu sans intelligence et sans poésie. Il pensa qu'en imaginant un procédé mécanique pour vaincre les difficultés mécaniques du dessin, il rendrait service à l'art véritable, qui n'est point la reproduction servile de ce qui est, mais la représentation de ce qui devrait être. Son premier mouvement fut de soumettre son procédé à l'Académie des Beaux-Arts. Une commission fut nommée pour examiner ses résultats. On soumit l'invention aux épreuves les plus variées; il tint toutes ses promesses. Les commissaires étaient émerveillés de l'exacititude du dessin et de la perspective; chacun le félicitait. Mais quand on sut que son intention formelle était

de faire joindre le public de sa découverte, le secrétaire de la commission, obligeant à cet esprit rétrograde qui est le manège des académies, écrivit au ministre des pensions de faire une invention à l'art une partie de ses difficultés. Le parti des bonnes raisons tourna de même en fait de peinture comme en fait de politique; il confond les procédés matériels de l'art avec l'art véritable, de même qu'il confond la prospérité matérielle d'une nation avec sa grandeur réelle.

M. Rouillet ne fut pas découragé; il en appela au ministre *mieux informé*. M. Dutchedat ne considéra pas l'avis des maîtres de l'Académie comme devant lui tracer irrévocablement sa ligne de conduite et nomma une seconde commission composée de MM. Allaux, Cavé, Léon Coignet, Flandrin, Lassus, Lenormand, Lesueur, Mérimée et Villet. Ce choix était heureux; en joignant des peintres à des archéologues et à des architectes, on réunissait les représentants de toutes les branches de l'art; néanmoins le procédé pouvait s'appliquer utilement. Cette commission se livra à un long et minutieux examen. Le procédé fut soumis à toutes les épreuves imaginables; on reconnut ses avantages, on signala les perfectionnements dont il était susceptible, et la conclusion du rapport de cette nouvelle commission fut que le ministre devait encourager une invention destinée à rendre des services réels à l'art et à la science. Le ministre jugea comme la commission et accorda à M. Rouillet une pension viagère de 1200 fr. par an, afin que le public entrât en possession de ses procédés.

L'on a dit qu'à l'aide de l'étoffe transparente tendue sur un châssis, tout le monde saurait également bien dessiner. C'est une erreur. L'individu qui n'a jamais appris le dessin pourra reproduire le contour d'un objet et obtenir un calque fidèle; mais on reconnaîtra toujours une main inexpérimentée à l'insécurité du trait et au peu de fermeté des contours. Toutefois, à l'aide de cette esquisse, un peintre pourra peindre le portrait d'une personne qu'il n'aura jamais vue, ou dessiner un éléphant dont un voyageur lui rapportera le croquis fidèle. Mais le dessinateur seul sera en état de faire les ombres, ou d'indiquer, par l'accentuation des traits, les parties saillantes ou rentrantes. Pour l'artiste, le procédé Rouillet est un gain de temps immense; en un instant il fixe sur la toile des attitudes difficiles, des raccourcis, des effets de lumière passagers; il grandit sûrement ses figures dans une proportion déterminée; en un mot, les difficultés matérielles étant écartées, il consacre tout son temps, toutes ses forces, à la composition, l'expression et la couleur; et si livre avec sécurité à l'inspiration, sûr de n'être pas arrêté par des calculs arides de proportions. Les dessinateurs peuvent voir avec déplaisir la vulgarisation de ce procédé; les peintres l'applaudiront de ce nouveau moyen de multiplier leurs œuvres et de leur donner un plus haut degré de perfection. Croit-on que les artistes si expressifs de l'école florentine ou les grands coloristes vénitiens se fussent préoccupés de l'apparition d'un semblable moyen? Le procédé Rouillet apprendra-t-il à donner à la Vierge les expressions sublimes et variées que Fra Angelico, le Péruvian et Raphaël, ont su créer tout à tour? Est-ce avec un fusain et sur une tarteauque que vous rendrez la couleur du Titien ou de Rembrandt? Sauriez-vous à l'aide de cette machine composer un tableau comme Paul Véronèse, André del Sarto ou Fra Bartolomeo? Selon nous, le procédé dont nous parlons, fera reculer l'art dans sa véritable voie, parce que la pensée de l'artiste dominerà dans son œuvre. L'imitation servile étant sans difficultés, elle deviendra sans objet. Les formes de convention ne seront plus accapées, parce que les yeux de tous se seront accoutumés à l'imitation des formes établies. On se rapprochera de la nature tout en l'idealisant; on sera vrai tout en reproduisant le beau; et la peinture retrouvera peut-être ces grandes traditions du seizième siècle où l'art s'est élevé si haut, qu'il semblera de se reposer encore de cet effort gigantesque.

CH. M.



MAUBISSET

de Jules

toire de France, depuis la lutte de sainte Geneviève et d'Attila jusqu'aux adieux de Fontainebleau. Pour donner une idée à nos lecteurs de la manière dont il a exécuté ce travail, nous mettrons sous leurs yeux un de ses dessins représentant *l'entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or*. Les 120 tableaux achevés et gravés sur bois par nos meilleurs artistes, un jeune écrivain de talent se chargera de les expliquer avec un style élégant et concis. Tel est l'histoire de ce beau volume, qui pourra avoir et qui a une véritable importance artistique et littéraire, et qui, aussi intéressante à lire qu'à regarder, prendra rang cependant parmi les plus utiles ouvrages illustrés que l'année 1845 aura vus naître tout exprès pour les jeunes pensionnaires des deux sexes.

Nouvelles et seules véritables aventures de Tom Pouce, initiales de l'anglais, par P. J. STAHL, 150 vignettes par BERTAL (I).

La typographie et la gravure ont fait, depuis vingt années, de merveilleux progrès. Quand nous étions enfants, on nous donnait comme étreines quelques gros volumes in-12 en papier gris, mal imprimés, et ornés — les éditeurs avaient l'audace de l'amourcer — de rares images dont la gravure était aussi grossière que le dessin en était incorrect et ridicule; du style, je n'en parle pas, et pour cause. Si ces deux arts, qui semblaient destinés désormais à se prêter un secours mutuel, continuaient à se perfectionner, l'imagination la plus vive et la plus ingénue essaierait vainement de se représenter dès aujourd'hui les étonnantes publications illustrées que nos petits-enfants auront le honneur d'offrir à leur jeune pasterie, le premier jour de l'an de grâce 1900.

Concevez-vous, en effet, un petit volume mieux écrit, mieux imprimé et mieux illustré que les *Nouvelles et seules véritables aventures de Tom Pouce?* Tom Pouce, ou Tom Thumb en anglais, est, personne ne l'ignore, le Petit Poucet de l'Angleterre. Il jouit, chez nos voisins d'outre-mer, d'une réputation digne de ses fortunes, de ses talents et de ses vertus.

La France entière éprouvait, depuis longtemps le besoin de connaître l'histoire véritable de ce grand petit homme britannique dont elle avait tant de fois entendu prononcer le nom. Grâces en soient rendues à MM. Stahl et Bertal, ses désirs vont être satisfaits. Sous ce rapport, comme nous l'avons dit, elle n'a plus rien à envier à sa riche et fière rivale. Maintenant, Tom Thumb a deux patries.

Je ne vous révélerai pas, quant à moi, les secrets de sa naissance; sachez seulement que sa mère avait souhaité un enfant, ne fit-il pas grand que le doigt. Je vous le montrerai tout d'abord dans son berceau, un sabot noir, au fond duquel on avait mis un peu de matou bien douce et bien chaude, pour qu'il pût y dormir tout à son aise. Ce fut dans ce siège qu'il grandit, ou plutôt qu'il ne grandit pas. Mais si sa taille resta la même, son intelligence fut

(1) Un vol, grand in-8, Paris, 1844. Didier, 15 fr.

(2) Un vol, in-18, Hetzel, 5 fr.

Publications illustrées.

Foires mémorables de l'Histoire de France, par M. VIGUILLANT, précédés d'une introduction de M. A. STIGER, et illustrés de 120 tableaux de M. Victor ADAM (1).

M. Victor Adam conçut un jour l'heureuse pensée de composer 120 tableaux sur les faits les plus mémorables de l'his-

toire, dont le premier fut l'origine de l'Académie des Beaux-Arts.

si précoce que ses parents ne souhaitèrent jamais qu'il fut plus grand.

Dès son bas âge, il se montra fort sage; sa mère le gronda rarement, et encore était-ce bien doucement.

Il apprit de bonne heure à lire et à écrire. On eut quelque peine, il est vrai,



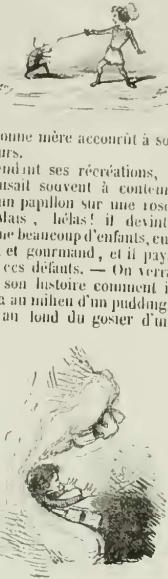
à lui trouver une plume assez petite pour qu'il pût s'en servir; enfin on en vint à bout. Un jour, pendant qu'il écrivait un compliment à sa maman, une puce vint l'attaquer. Il se vit obligé de déguiner, car il avait une épée, et de tenir son ennemi en respect jusqu'à ce que

sa bonne mère accourut à son secours.

Pendant ses récréations, il s'amusa souvent à contourner un papillon sur une rose. — Mais, hélas! il devint, comme beaucoup d'enfants, curieux et gourmand, et il paya cher ces défauts. — On verrà dans son histoire comment il tomba au milieu d'un pudding, puis au fond du gosier d'un

mennier, puis dans le ventre d'un poisson, et par quelle série d'aventures il arriva enfin à la cour du roi Arthur, où il vécut longtemps, tantôt favori, tantôt prisonnier. La fortune ne corrompit point son cœur. — Il vint mourir aux lieux où il puissante, il obtint sa liberté, et parents, qui le croyaient mort,

était né. Protégé par une fée, un jour il apporta à ses bons



hon et illustre fils leur raconta ses aventures, que je ne saurais trop vous engager à lire et à donner en cadeau à tous les petits enfants de votre connaissance.

le connaissez tous. Quant à son collaborateur, M. Auguste Borget, jeté par une tempête sur les rivages de la Chine, il a passé six mois à Macao et en divers villages du littoral; il a rapporté de ce voyage des collections, des dessins qui ont fait à Paris l'admiration de tous les amateurs, et dont

La Chine ouverte, aventures d'un Fan Koutai dans le pays de Tsin, texte par OLD NICK, gravures par AUGUSTE BORGET [1].

Ce titre a quelque chose d'effrayant... pour la Chine. Le grand empereur dont *L'Illustration* a récemment publié un portrait si ressemblant ne pourra plus désormais empêcher les Barbares de dépasser la ligne de ses frontières. De quelle utilité lui sont maintenant sa grande muraille et ses 100,000 sentinelles tartares? MM. Old Nick et Auguste Borget nous ouvrent à deux battants toutes les portes de leur vaste royaume. Une grande invasion se prépare. A cette heureuse et incroyable nouvelle, une partie de la population de Paris s'est précipitée... rue Saint-Benoît, 7, chez M. Fournier, où se distinguent, au faible prix de 15 fr., les billets d'admission au Céleste-Empire. Déjà les fabourgs s'agencent et la province se met en marche. Avant la fin de l'année qui n'est pas encore commencée, dix millions de Français auront pénétré dans le Céleste-Empire, sous la conduite de MM. Old Nick et Auguste Borget.

Où trouverait-on d'ailleurs deux guides plus aimables, plus sûrs et plus instruits? Le spirituel critique du *National*, l'hon-

MM. Rittner et Goupil ont publié une partie sous le titre de:

la Chine et les Chinois, enfin, il a exposé, aux Salons de 1812 et 1815, des tableaux que

Le majesté le roi Louis-Philippe s'est empressé d'acheter, pour en orner les plus belles salles de son palais de Neuilly. — Ne sont-elles pas là des garanties suffisantes? N'avons-nous pas le droit de vous recommander, avant même qu'il ait paru, le livre illustré que publieront par livraisons hebdomadaires, en 1844, MM. Old Nick et A. Borget. En outre, leur intelligent éditeur ne mérite-t-il pas pleine et entière confiance, et ne devons-nous pas croire ce que dit son prospectus : « Si les livres, ni les manuscrits, ni les renseignements personnels n'auront manqué, par conséquent, à la composition d'un volume qui, sous une forme légère, résumera une masse énorme de documents sérieux. Marco Polo, Mendoga, le père Alexandre, Spizelius, Kircher, les Missionnaires, de Guignes, Barrow, Staunton, Clarke, Abel, Timkowski, Abel Remusat, Davis, Stanislas Julien, Ad. Barrot, Downing, Kidd, Gutzlaff, lord Jocelyn, et les redacteurs du *Chinese Repository*, en auront fourni chacun quelques pages. L'auteur les leur restituera comme il le doit. L'éditeur, à son tour, promet que de tous ces livres, dont quelques-uns sont bien vieux, sortira un livre vraiment nouveau. »

Peut-être jugera-t-on que la Chine ouverte, la Chine réunie, ajoute à un travail de ce genre tout l'attrait d'une publication de circonstance; mais, ayant comme après la paix de Nankin, l'*Incarharis Chinas* était à faire. C'est ce qui va être tenté.

Comme spécimen des gravures de cet étrange ouvrage, nous donnons le portrait d'un riche, et le portrait d'une pauvre personne aristocrate. — Que nos abonnés nous dé-

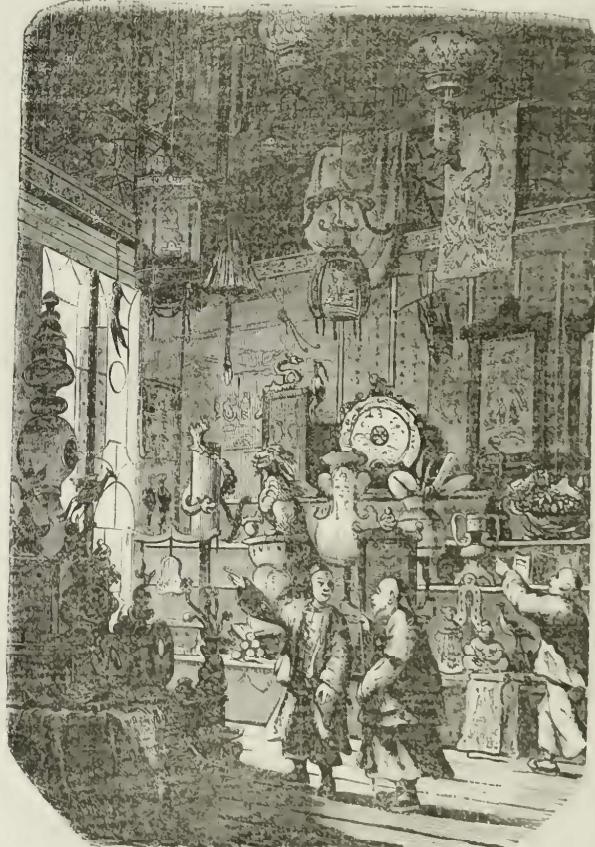
mandent aucun renseignement sur les rues et les habitudes que nous leur rappellerons, nous leur répondons :

« La Chine est ouverte, allez-y! embaquez une Saint-Benoît, n° 7. Le voyage sera long (il durera cinquante semaines), mais peu coûteux (treize centimes par semaine),

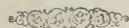
l'ingénieux auteur des *Petites Misères de la vie humaine*, a fait ses preuves; vous

(1) Cinquante livraisons à 70 centimes. — Paris, 1844. Pour n. — Trois livraisons sont en vente.

un bonis d'or dont il avait eu le courage de se charger. Quand M. et madame Poucet furent revenus de leur étonnement, leur



aussi agréable qu'instructif (MM. Old Nick et A. Borget tiendront toutes leurs promesses), sûr (M. Fourrier a-t-il jamais laissé un ouvrage inachevé?), et, chose étrange, vous le ferez entièrement sans quitter votre fauteuil, votre maison, votre femme et vos enfants. A de telles conditions, qui ne partiraient.... pour la Chine ouverte?



Impressions de voyage de M. Boniface, par CHAM (1).

Qu'est-ce donc que M. Boniface, qu'il s'imagine avoir le droit de nous faire raconter par M. Cham, au crayon et à la plume, ses excursions sur terre et sur mer, sur la tête et sur le nez, etc., le tout mêlé de boses et coloré de bleus et de noirs? M. Boniface, puisqu'il faut l'avouer, est un proche parent de MM. Vieubois, Jabot et Crepin, d'héureuse mémoire. Comme eux, il ne saurait prétendre à la réputation d'un Adonis persécuté par la mauvaise fortune qui les a tourmentés; il joue constamment un rôle moins triste, moins plaisant dans une longue série d'incroyables aventures; enfin, à l'instar de M. Vieubois, il traîne toujours après lui un chien *fabuleux*. Pour le moment, M. Boniface ne se présente à nous qu'en qualité de réfractaire de la 4^e compagnie du 5^e bataillon de la 10^e légion. Comme moi et comme vous peut-être, cher lecteur, il a une horreur instinctive pour le service de la garde nationale; il fait plus; non content d'avoir tressailli dans son lit en recevant un billet de garde, ainsi que vous pouvez en

tirant son bâton retire le chien de M. Boniface qu'elle a accroché par l'oreille.



A peine débarqué à Boulogne, M. Boniface et son chien reçoivent deux malles sur le dos, et se trouvent sollicités en

M. Boniface surtout s'abandonne à des contorsions dont son historien retrace les accidents variés avec une fidélité à vous donner le mal de mer. Il perdit, même la présence d'esprit dont la nature l'avait donné, et s'étant assis imprudemment sur une voile, il se trouve un moment hissé par le fond de son pantalon au sommet du mat le plus élevé du navire.



Heureusement le *Sauveur* avançait toujours, et il jeta l'ancre dans le port de Douvres, à la grande curiosité des naturels



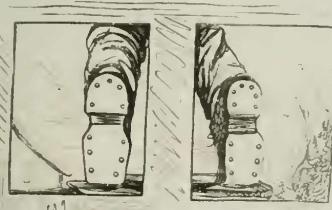
juger, il a résolu de s'affranchir de ce Jong odieux, il s'exile temporairement, il part pour la *perfide Albion*, avec son chien. — Je ne vous raconterai pas toutes les petites misères qui l'accablent pendant son voyage de Paris à Boulogne, il s'en console en admirant, par les fenêtres du coupe,

sens divers par plusieurs hôteliers d'aller habiter leurs hôtels.



Il s'arrête nos révélations.—Gardes nationaux accomplis, qui êtes toujours aussi fidèles à votre compagnie qu'à votre compagne, désirez-vous savoir à quelles épouvantes torturées M. Boniface fut condamné à Londres pour avoir refusé de monter sa garde à Paris, achetez le petit album que vient de publier M. Cham, et vous passerez, je vous le jure, un joyeux quart d'heure. Le gouvernement devrait, en vérité, souscrire à 80,000 exemplaires, et faire distribuer les *Impressions de voyage de l'infortuné réfractaire de la 4^e du 5^e de la 10^e* à tous ses camarades. Il pourrait ensuite fermer l'*hôtel des Haricots*, supprimer les conseils de discipline, et abroger les dispositions pénales de la loi sur la milice citoyenne. Tous les récalcitrants iraient se jeter, comme le timide et repentant M. Boniface (voir ci-dessus même colonne),

aux pieds de leur sergent-major; et si, comme M. Boniface, ils ne méritaient pas d'être élevés au rang de caporal, ils deviendraient au moins des gardes nationaux modèles.



des belles campagnes de la Picardie.

Pendant qu'il se livre à ce doux plaisir, une jeune villageoise lui offre galamment, au bout d'un bâton, un bouquet agé de deux mois à peine.



La crainte d'être asphyxié par les parfums envirants de ces fleurs des bois, et de perdre son meilleur œil, lui fait retirer sa tête. Mais, ô fatalité! la jeune et jolie villageoise, en re-

lis se hâtent de ferir cette tête trop hospitalière, et s'embarquent pour Douvres à bord du bateau à vapeur *le Sauveur*. Mais, hélas! jamais la mer n'a puni avec une cruauté plus atroce un

jeune et délicat être que ce malheureux chien. Plus de trente dessins sont consacrés à la représentation de l'affreux supplice infligé aux deux coupables par l'élement venger. Le bâtiment gavance vers Douvres d'un air si perpétré, qu'à sa vue seule on comprendra les horribles douleurs éprouvées pendant la traversée par M. Boniface, son chien et ses compagnons d'infortune;



C.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 75 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le journal.



MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DE LA VILLE DE PARIS,
174, RUE MONTMARTRE, PRÈS LE BOULEVARD.

Ce magnifique établissement a réalisé la plus belle idée commerciale de notre époque : offrir un immeuble abordable aux nombreuses et grandes manufactures de la France, et présenter aux consommateurs l'unanimité incomparable jusqu'à présent d'un extrême bon marché et de qualités toujours satisfaisantes. Le bon sens publicitaires, que l'on ne trompe jamais, a compris de suite l'utilité de cette belle entreprise. La foule accourut d'abord, la couronna, toujours bien traitée, y a ramené d'autres foules. La première vague a été grande ; elle n'a cessé de grandir et s'accroît encore par l'appréciation, chaque jour mieux sentie, des avantages offerts aux acheteurs.

On trouve à la Ville de Paris tout ce que produit l'industrie des tissus ; les soieries, les laines, les toiles, tous les tissus de cot-

nouvelles portent en elles de grande luminosité. L'établissement que nous recommandons fait honneur à son titre ; place au point le plus central de cette ville, dont le nom se situe sur sa façade, il répond à la splendeur, à l'élégance, à l'activité industrielle de cette grande capitale. Agrandi et émoussé plusieurs fois depuis sa création, il est un juste sujet d'admirati-

on, tous les objets usuels, comme ceux du plus grand luxe, les richesses dentelles, les étoffes, les indes, les indiennes pour ameublement, tout ce qui constitue une riche corbeille, un riche trousseau. — Ce qui, après réflexion, ne convient plus, peut être rendu, échangé, remboursé même, ces conditions



A LA LIBRAIRIE DULOCHE, rue de Seine, 35.
VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Pensionnat en vacances dans les Cantons suisses et sur le rovers italien des Alpes, par R. TOPFER : 100 gravures d'après les dessins de l'auteur et 12 grands dessins, par M. CALAWE.

Un très-beau volume grand in-8 Jesus de 500 pages. Prix : 16 fr. broché.

CARTONNAGES ANGLAIS avec ornements en or appropriés aux divers ouvrages illustrés de la librairie Dulochet et Coup, tels que *Maurice*, *Gé-Blaix*, *Don Quichotte*, *Histoire de Napoléon*, *Jardin des Plantes*, *England*, *Fables de F. Marivaux*, etc., etc.

AGUILLES, ÉPINGLE ET HAMEÇONS ANGLAIS.

ALL ET GALT, 50 King-William street, Cité de Londres près du Pont-de-Londres, ont l'honneur d'annoncer qu'ils continuent à fabriquer pour H. M. la reine Victoria, la reine Adélaïde, la famille royale, la noblesse, etc., etc., des aiguilles, des épingle et des hameçons supérieurs, et sollicitent les commandes des visiteurs de Paris à Londres, ou directement, ou par lettre.

LES ANGES DE LA TERRE PERSONNIFIÉS PAR LEURS VERTUS ET LEURS BELLES ACTIONS : publiés et illustrés, avec le concours de plusieurs gens de lettres et artistes distingués, par A.-E. DE SAINTES. Un beau volume grand in-8, sur jesus velin, glace et satine, orné de 55 magnifiques gravures à deux teintes, d'un grand nombre de fleurons, portraits, vignettes, etc., sur bois, imprimer dans le texte. Prix, broché : figures noires, avec une belle couverture, 12 fr. — Cartonnage, 11 fr. Avec couverture dorée et colorée, 16 fr. — Relié en toile anglaise, 18 fr. — Doré sur tranche, étui, 20 fr., et coloré avec le plus grand soin, 8 fr. de plus.

C'est le plus bel ouvrage que l'on puisse offrir en éternelle à la jeunesse.

A Paris, chez mademoiselle D. Emery, éditeur des Douze Nations de M. E. de Saintes, 15, quai Voltaire.

CHOIX DE MORCEAUX FAC-SIMILE en prose et en vers d'érivains et de personnalités célèbres, publié par M. LIGNE CASSIN. Ce joli volume in-8, orné de vignettes, reproduit exactement l'écriture et la signature de chaque auteur. — C'est un beau cadeau pour les amateurs d'autographes et pour les jeunes gens que l'on veut familiariser avec tous les caractères d'écriture. — Prix, broché, 5 fr. Chez l'auteur, rue Taranne, 12.

ÉTRENNES.

25, RUE NOTRE-DAME-NAZARETH.

BOUTONS A VIS, EN OR OU ARGENT : Garnitures pour Habits et Gilets. — Système P. V.

RUE TARANNE, 11, A PARIS.

EAU DE MÉLISSA DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de Bovery, seul successeur des ci-devant Carmes déchus de la rue de Vaugirard, possesseur de ce secret depuis 1659 maintenant et depuis 1789.

Divers jugemens et arrêts obtenus contre des contrefaçons concernant à M. Bovery la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'apoplexie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugemens et arrêts, et la Faculté de Médecine, en reconnaissent la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Ecrire par la poste ou envoyer quelqu'un de sûr qui ne s'adresse qu'à n. 11, repête 11 fois sur la devanture, M. Bovery étant en instance contre de nouveaux contrefaçons ses voisins.

CE jeu, composé de petits morceaux de bois triangulaires difficile à agencer pour former certaines figures, sera très en faveur chez les personnes qui s'occupent d'amusements sérieux. Nous avons vu plusieurs des cartons placés dans un magnifique nécessaire et nous avons essayé nous-mêmes de résoudre ces problèmes. Ces mêmes figures sont très-difficiles à remplir ; cependant, lorsque l'on a obtenu la dernière figure, l'assemblage étant les morceaux de bois, l'après les dispositions descendantes, doivent nous placer les uns après les autres dans les différentes positions que l'inventeur leur assigne. Au moment des étreintes, nous recommandons à nos lecteurs cet intéressant divertissement.



Le nouveau jeu Géométrique, qui est le seul jusqu'à ce jour, déjà d'assez remarqué par le nombre de figures, ainsi que par son élégante édition. On ne saura trop recommander aux personnes qui désirent donner ce jeu un divertissement aussi ingénieux qu'intéressant.

Se vend à PARIS, chez MM. GIRONX et Cie, r. du Coq-St-Marc, 7, et 888, place de la Bourse, TEMPIER, boulevard des Italiens, 23, — GUILARD, passage Vivienne, 2, et r. Rue des Petits-Champs, 4, — MARION, café Bergère, 12, — NOIRET, rue Dauphine, 51.

Nous croisons pour rendre service en leur intérêt, qu'il nous soit permis de recommander à nos amis, qui feront cette année les honneurs des salons de l'aristocratie, de la banque et du commerce ; toutes les personnes raisonnables posées, ainsi que les enfants, le sont complètement de ce jeu si ingénieux de M. PAWLOWICZ.

La Normandie,

PAR M. JULES JASIN.

ILLUSTREE PAR MM. MOREL-FATIG,
TELLIER, DAURIGNY.

1 vol. grand in-8 jesus, 8 fr. br.

Napoléon en Égypte,ILLUSTRE
DE 140 DESSINS PAR MM. H. VERNET
ET H. BELLANGE.

1 beau vol. gr. in-8 jesus, 12 fr. br.

Les Mille et Une Nuits,

ILLUSTRES

DE 1001 GRAVURES PAR LES PREMIERS
ARTISTES DE FRANCE.

5 vol. gr. in-8 jesus, 50 fr. br.

Histoire de Manon Lescaut,ILLUSTREE DE 100 GRAVURES
PAR TONY JOHANNOT.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

Voyage en Italie,

PAR M. JULES JASIN.

ORNÉE DE 15 GRAVURES
ANGLAISES.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

Voyage Sentimental de Sterne,TRADUCTION NOUVELLE DE M. J. JANIN
ILLUSTRE PAR T. JOHANNOT
ET JACQUES.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

Mémorial

DE SAINTE-HÉLÈNE,

ILLUSTRE
DE 300 VIGNETTES
PAR CHARLET.

2 beaux vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

Les Aventures de TÉLEMAQUE,ILLUSTRES PAR MM. TONY JOHANNOT,
E. SIGNOL, G. SÉGUIN, E. WATTIER,
MARCEL, ETG., ETC.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

LIBRAIRIE**D'ERNEST BOURDIN, ÉDITEUR,**

RUE DE SEINE,

51.

Chez tous les Libraires de Paris
et des Départements.Ces deux médailles sont délivrées gratis avec chaque exemplaire du *Napoléon en Égypte*
et du *Mémorial de Sainte-Hélène*.**Le Diable boiteux,**

PAR LE SAGE.

ILLUSTRE DE 175 GRAVURES
PAR TONY JOHANNOT.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

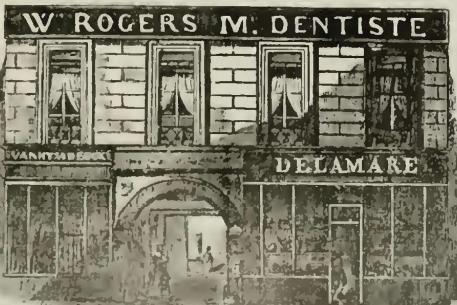
Contes et Nouvelles de LA FONTAINEILLUSTRES,
FAISANT SUITE AUX FABLES ILLUSTREES
PAR MM. GRANDVILLE ET L. DAVID.

1 vol. gr. in-8 jesus, 10 fr. br.

LE DOCTEUR WILLIAM ROGERS, CHIRURGIEN-DENTISTE DE LONDRES,

ACTUELLEMENT À PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, 270.

INVENTEUR DES DENTS OSANORES, POSESSES SANS CROCHETS NI LIQUETTES, S'AJUSTANT PAR LA PRESSION ATMOSPHERIQUE.



Tous ces cas, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été rencontrés dans le monde entier, et il est à peine possible d'en donner une exacte description.

La beauté des Dents Osanores est incontestable; elles ressemblent aux dents naturelles, et sont cependant d'un prix très-modeste.

M. Rogers a connu déjà depuis longtemps pour ses perfectionnements dans différentes branches de son art, tels que le Plombage à froid et sans douleur, et sa Méthode hygiénique pour le redressement des Dents des enfants, fait exécuter toute pièce artificielle commandée chez lui, dans 24 heures, et la garantit pour plusieurs années.

Les places sur lesquelles on pose des dents artificielles tiennent en irritation permanente la gencive, sans parler des douleurs continues que cause la mastication par la mauvaise application de ces plaques, et de la mauvaise odeur qu'elles donnent par la diffusité qu'elles ont de la fétor pour les nettoyer.

Tous ces inconvénients sont levés par l'heureuse et ingénue invention du docteur Rogers, qui place des dents

sans crochets, ni pivots, ni plaques, ni aucun lien quelconque; sa méthode consiste simplement dans l'application exacte des dents sur la gencive, de manière à exclure l'air. L'application constate que deux corps hermétiquement superposés l'un sur l'autre se tiennent par la pression de l'air; c'est ainsi que les Dents Osanores du M. Rogers, une fois placées, ne peuvent être dérangées d'aucune manière; que si l'air pénètre entre les dents et la gencive, ce qui ne peut s'effectuer qu'à un endroit des dents, indiqué qui n'est exposé ni à la pression ni à l'articulation, mais à l'expansion et à la contraction de la gencive.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR LA JEUNESSE,
GRAND ASSORTIMENT DE RELIURES DU MEILLEUR GOUT
A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**Étrennes 1844.**CHARLES WARÉE, ÉDITEUR, 15 RIS, RUE RICHELIEU
(PLACE MOLIERE).

LIVRE DES ENFANTS BIEN SAGES; par ORTAIRE FOURNIER. 1 vol. in-12. 5 fr.

GALERIE DES PRIN MONTRIOND; par GUSTAVE DUCASSE. 1 vol. in-12. 5 fr.

LIVRE AMUSANT; par L. COLAHLAG. 1 vol. in-12. 5 fr.

VENTURES MERVEILLEUSES DE MUNCHHAUSEN. 1 vol. in-12. 5 fr.

Ces quatre derniers ouvrages font partie de la bibliothèque du pensionnat, et sont enrichis de belles gravures tirées à part sur papier teinté.

Le Charles Varie s'est posé, par la variété et l'excellent choix de ses publications, comme l'un des plus intelligents et des plus fréquents éditeurs. L'approche du premier de l'an, nous lesons remarquer que ses magasins le disposeront en élégance et en richesse littéraire aux plus splendides de la capitale. On y trouve un assortiment complet de reliures qui remettent, chose rare! la magnificence et le bon marché. Elles sont toutes presque au prix de fabrique.

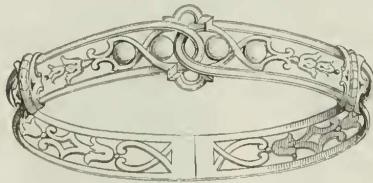
Mode. — Bijouterie.

Les armoiries ont repris depuis quelque temps sur les panneaux de voiture et sur les cartes de visite. On aime les titres, tout en ayant l'air de les dédaigner, et le peuple le plus frivole de la terre partage cette faiblesse avec d'autres nations et même avec la plus sérieuse du monde, les Américains ! Ces derniers n'ont pas de titres, mais, entendez-les, ils pourraient tous en avoir : leur grand-père, siéoul, était comte, baron, etc.

On aime les titres, on s'en fait gloire, et maintenant on s'en pare plus que jamais. Les femmes de l'aristocratie ne pouvant avoir des robes de velours, le gaze ou de satin, faites d'une manière qui établissait une ligne de démarcation entre elles et les bourgeois, se font faire des bijoux, que nous nommerons armoiries.



Ainsi ce peigne, d'un travail élégant, est armorié de deux écussons accolés ; il réunit deux noblesses : c'est un peigne de mariage.



Dans un bal, lorsqu'on verra ce bracelet au bras d'une dame, on saura de suite quel titre donner à la femme qui le porte, car la couronne de baron s'y montre, malgré toutes les coquetteries dont l'orfèvre a brodé le thème.



Ici, c'est un lion passant ; il est entouré de petits détails d'un joli travail. Nous supposons, par la grande simplicité de cette épingle, que la pensée de la maison Morel, de laquelle sortent tous ces charmants bijoux, a été d'y attacher à volonté des ornements qui garnissent le devant du corsage.



La couronne de marquis, plus élégante de forme que celle de

Baron, offrait un champ plus vaste aux ornements ; aussi nous n'hésiterons pas à proclamer ce bracelet supérieur en tous points.

Le porte-cigare est devenu indispensable ; il remplace la lambourrière de nos grands-pères. Est-ce un tort ? Je dirai oui, car la lambourrière pronostic des habitudes de société et des mœurs élégantes, et le cigare prouve le contraire.

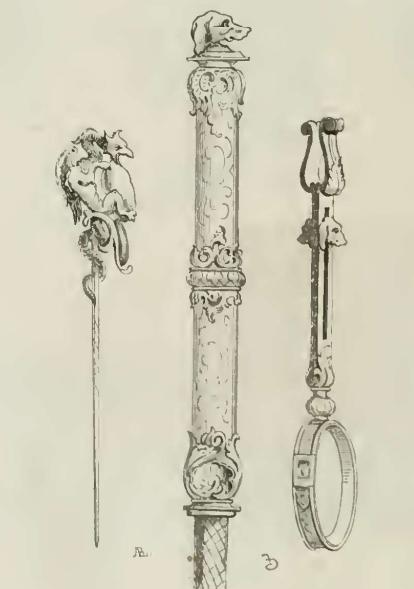
Nous serons plus indulgents pour la tête de cravache, parce que nous n'avons pas à



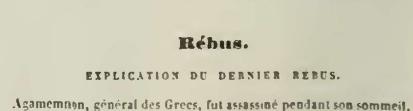
(Caricature. — Un garde national contrarie.)

ce sujet de comparaison fauchaise à faire. En tous temps, il y a eu des Nemrods de bonne compagnie et de brillants cavaliers. Cette tête de cravache nous montre qu'aujourd'hui le luxe des détails n'est point négligé ; la tête de chien qui la termine est la vraie armorie du chasseur.

Nous finirons en faisant remarquer la grande simplicité de l'épingle, ce qui nous semble de fort hon gout et en parfaite harmonie avec les costumes de notre époque.



(Bijouterie. — Epingle, Porte-Cigarettes et Cravache.)



Agamemnon, général des Grecs, fut assassiné pendant son sommeil.

Rébus.**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.**

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Compteur central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, Gostinoïdwore, 22.

JACQUES D'UROCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPT & C°, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 44. VOL. II. — SAMEDI 30 DECEMBRE 1843.
Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
pour l'étranger — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Ouverture de la Session de 1843. Cortège royal; Arrivée du Roi dans la cour du Palais-Bourbon; Discours d'ouverture. — **Oraison funèbre de 1843.** Neuf Gravures, par Bertal. — **Le Jour de l'An en Europe.** Un Lever de la reine d'Angleterre; la Bénédiction de la Nièce; la Polonaise à la cour de Russie; Baisers du Jour de l'An, par Grandville. — **Le Jour de l'An en Chine.** Une Carte chinoise. — **L'Origine des Étrennes.** — **Les Petits Bonheurs du Jour de l'An.** Le Palais de la Nouvelle Année, par Grandville. — **Les Petites Misères du Jour de l'An.** Vingt Gravures, par Cham. — **Éphémérides du Jour de l'An.** — Modes de 1844, par Grandville. — **Bébés.**

Ouverture de la Session de 1843.

CÉRÉMONIES DES ASSEMBLÉES NATIONALES EN FRANCE.

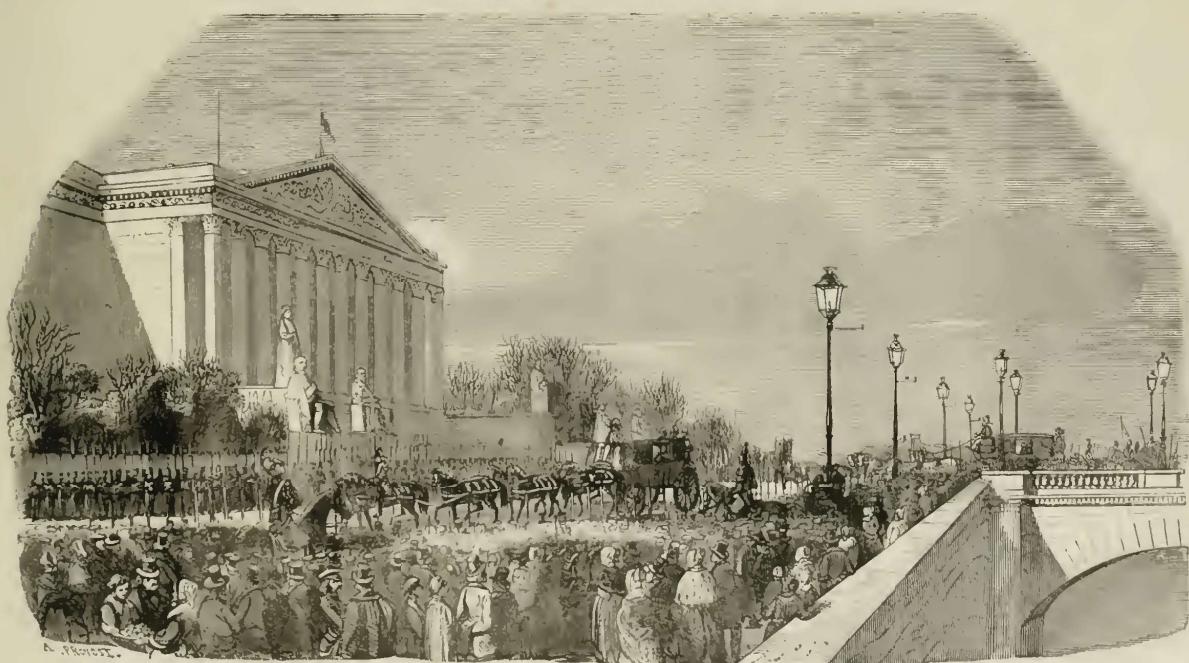
La session de 1843 vient de s'ouvrir. Le roi, entouré des princes ses fils, s'est rendu des Tuilleries au palais Bourbon, et a été reçu dans cette enceinte avec le cérémonial habituel,

que les artistes qui nous secondent se sont chargés de rendre à nos abonnés. Pour *l'Illustration*, dans cette semaine où l'attention et la pensée de chacun ont été absorbées par l'ouverture des Chambres et par l'approche du premier jour du nouvel an, elle commettait une sorte d'anachronisme en entretenant ses lecteurs d'autre chose que de ces deux solennités.

Maintenant tous les discours de la couronne diffèrent peu entre eux. Nous aurons, à l'occasion de la discussion de l'adresse, à parler de celui qui a été prononcé mercredi dernier. Mais si les baraquages sont depuis longtemps à peu près les mêmes, le programme de ces cérémonies a subi de telles révolutions depuis qu'il y a des assemblées en France, que nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt de tracer un tableau rapide des séances d'ouverture de ces assemblées successives. C'est le côté pittoresque de notre vieille histoire parlementaire.

Sous les deux premières races de nos rois, il y eut des assemblées assez fréquentes. On y appela d'abord des seigneurs francs et des évêques gallois. L'histoire ne nous montre pas que ces réunions, ces *placita*, ces conciles eussent une influence gale sur les rois; elle ne nous fait pas savoir davantage les usages qu'ils étaient suivis. Une des plus célèbres de ces assemblées est celle que provoqua Pépin le Bref pour partager son royaume entre ses fils. Eginard, dans ses Annales, dit

que les Français ayant formé une assemblée générale composée des *optimates* (c'est-à-dire des ducs et des comtes français), des évêques et des prêtres, Charles et Carloman furent écrasés par le consentement de tous; mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est le cérémonial de cette solennité. Sous Charlemagne particulièrement, et sous ses descendants, les assemblées se multiplièrent. Ce prince avait du goût pour ces solennités: il aimait à les représenter; il savait se montrer au milieu des peuples comme au milieu des soldats; il connaissait son ascendant, et se sentait né pour dominer partout. Il ne négligea donc aucune occasion de réunir la foule autour de lui. Il ordonna que les assemblées se tissent régulièrement deux fois par an: une fois au printemps, une autre fois en automne, et il exigea que chacun s'y rendît exactement. Montesquieu est porté à penser que sous Charlemagne elles n'étaient encore composées que des *optimates* et des évêques. L'abbé de Mably, d'après un capitulaire qui ordonne aux comtes d'amener chacun douze scabins, croit que le tiers état y assistait aussi, et il ne doute pas que ces scabins ne fussent des députés choisis par les hommes libres de toutes les provinces. Cette conjecture manque de vraisemblance; elle est peu conforme aux mœurs, aux événements, aux préjugés du huitième siècle; mais les détails manquent pour servir à prononcer positivement contre l'assertion de Mably et



(Ouverture des Chambres. — Cortège du roi.)

celle de Montesquieu, et pour donner une idée de la véritable physionomie de ces assemblées.

C'est sous Louis le Gras que les assenables, ces posées des évêques, des abbés et des hauts barons, ces menées à

prendre le ton de *Parlementum*, lieu où l'on parle, à Saint-Omer, commença à donner quelque considération aux bourgeois nouvellement affranchis, et quelques députés des villes parurent dans un Parlement que ce n'amée assembla en

1241, Philippe le Bel, dont l'esprit était novateur, fit de grands changements: il forma les Etats-Généraux. Une lutte enjouée en amena la convocation. Le pape Boniface VIII, jaloux d'être reconnu maître du temporel, comme il l'était du

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

spirituel, avait envoyé à Paris Jacques des Normands, archevêque de Narbonne, sommer le roi de reconnaître qu'il tenait du pape la souveraineté de la France. Il avait même écrit à ce roi ces paroles mémorables : « Sachez que vous nous êtes soumis dans le temps l'heureux dans le spirituel, et que nous tenons pour hérétiques tous ceux qui pensent différemment. » Le roi lui avait répondu : « Que votre très-grande fatuité sache que, pour le temporel, nous ne sommes soumis à personne, et que nous tenons pour des faucons et pour des fous ceux qui pensent autrement. » Et il avait fait conduire hors du royaume l'archidiacre Jacques des Normands. Le pape convoqua un concile à Rome ; le roi convoqua à Paris son clergé, sa noblesse et les députés des villes de son royaume. Il prit la partie ferme et résolu de faire condamner le pape par la nation même.

Ces trois ordres s'assemblèrent dans la cathédrale de Paris. Le roi y présida, siégeant sur son trône. Son frère, le comte d'Evreux, était auprès de lui ; son cousin, le comte d'Artois ; les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine ; les comtes de Hauteau, de Hollande, de Luxembourg, de Saint-Pol, de Dreux, de la Manche, de Blois, de Nevers, y assisterent avec quelques évêques dont on ignore les noms. Les députés des villes y occupaient un des sièges de l'église.

Le discours d'ouverture fut prononcé, pour le roi, par le garde des sceaux ou chancelier Pierre Flotte. Il se plaignit, dans un discours vêtement, des vexations du pape, qui prétendait que « le roi devait tenir sa couronne à foi et hommage de la majesté papale ». Ce discours fut jeté par l'asssemblée des cris d'indignation contre Boniface VIII. On protesta tumultueusement qu'on ne reconnaissait que le roi pour seigneur du temporel. — Le comte d'Artois porta la parole pour la noblesse, et assura le roi que tous les gentilshommes sacrifieraient leur vie et leur fortune pour la liberté du royaume ; qu'aucun d'eux ne reconnaissait que le roi pour seigneur du temporel. — Le clergé n'était pas de cet avis. Il essaya d'exculper le pape. Il demanda la permission d'aller au concile convoqué à Rome. Le roi et les barons lui refusèrent cette permission, et le presserent de s'expliquer. Il répondit enfin que plusieurs évêques et abbés, possédant des duchés, des comtés et des baronnies, ne pouvaient se dispenser de servir le roi, et qu'ils le serviraient tous, même ceux qu'aucun titre semblable n'y obligeait. — Les députés des villes, gardant moins de ménagements, prirent Philippe, par une requête que nous avons eue au langage du temps, de garder la souveraine franchise de son royaume, dans lequel il ne devait reconnaître, pour le temporel, aucun autre souverain que Dieu. « C'est grande abomination, disaient-ils, d'ouïr que Boniface entend mallement cette parole d'espiritualité : Ce que tu tiens en terre sera lié au ciel ; comme si cela signifiait que Dieu emprisonne dans le ciel ceux que le pape met en prison sur la terre. »

C'était la première fois que les députés du peuple se trouvaient admis dans une telle assemblée, avec ceux de la noblesse et du clergé. On suivit l'ancienne forme. Les assemblées jusqu'alors avaient été composées de deux ordres ; on ne fit qu'en ajouter un troisième. Chaque ordre parla par l'organe d'un seul de ses membres. Chaque ordre eut sa volonté particulière. Le moins nombreux eut autant de poids que l'ordre qui l'était davantage. On ne prit aucune précaution pour connaître la volonté générale. Dans cette circonstance il était impossible qu'elle ne s'accordât pas avec celle du roi, et que tous les Français, hors les ecclésiastiques, ne fussent pas d'accord pour soutenir l'indépendance du royaume. Ainsi, en cette occasion, la forme importait peu ; mais une fois adoptée, on la suivit toujours.

L'année suivante, le 15 juin 1303, la querelle avec Rome n'avait fait que s'envenimer, et Boniface ayant excommunié Philippe le Bel, et par la même bulle déclaré qu'il donnait le royaume de France à Albert d'Autriche, qui ne jugea pas prudent de venir prendre possession de ce présent, Philippe réunit de nouveau les Etats-Généraux. L'assemblée, cette fois, se tint au Louvre. Les trois ordres s'y rendirent ; mais le ton de la discussion et la nature des allégations contre la moralité du pape devinrent tels que le clergé se retira, déclarant ne pouvoir prendre part à une assemblée où l'on délibérait contre le souverain pontife. Nous devons dire que la grave question agitée fut traitée en invectives et en facéties ordinaires, et que la liberté naturelle, le droit politique et le droit des nations, furent les seules considérations que l'on ne fit pas pour résoudre.

Après avoir eu affaire au pape, dont il secoua le joug temporel, après avoir en affaire aux juifs, qu'il chassa du royaume et dont il pilla les biens, Philippe le Bel voulut se défaire des templiers, et convoqua à Tours, en 1303, des Etats-Généraux sur lesquels les détails manquent complètement, mais où fut résolue l'extinction de cet ordre, consummée peu après par d'affreux supplices.

Le même monarque ayant compromis le crédit public et les finances de l'Etat par l'allégerance des monnaies, fut amené de nouveau à assembler les Etats-Généraux pour réparer le désordre causé et obtenir, du consentement du peuple, un argent dont il avait besoin et qui lui coûtaient trop à arracher par la force des armes. Ce fut à Paris, dans la grand'salle du Palais, qu'ils se tinrent en octobre 1314. Le roi y présida, monté sur une espèce de théâtre avec les députés des nobles et du clergé ; ceux des villes étaient au pied de ce théâtre. Le célèbre et malheureux Enguerrand de Marigny leur représenta les besoins de l'Etat ; on lit plusieurs règlements pour avoir de bonne monnaie, ou accorda des impôts ; mais le roi mourut le mois suivant, et rien de ce qui avait été arrêté ne fut exécuté ; car, sous aucun des trois rois, nulla assemblea ne prit la moindre précaution pour faire observer ce qu'elle avait résolu.

Philippe V, dit le Long, convoqua des Etats-Généraux à Paris, en 1317, par lesquels il fit prononcer l'exclusion des femmes du trône de France.

Philippe VI, dit de Valois, les réunit à son tour en 1328, à Paris, pour faire déclarer que les enfants des filles des

rois de France n'étaient pas aptes à porter la couronne. Les Etats-Généraux tenus à Paris par le roi Jean, le 10 février 1350, n'aménèrent qu'une confusion et des divisions qui déterminèrent les provinces à tenir uniquement dans les quatre années suivantes des assemblées d'Etats particulières.

Le 2 décembre 1353, le même prince fit l'ouverture, dans la grande salle du Palais, des Etats-Généraux de la Langue-d'Oïl. Pierre La Forêt, archevêque de Rouen et chancelier de France, demanda, au nom du roi, des secours qui pussent le mettre en état de se défendre contre Édouard III d'Angleterre. Jean de Craon, archevêque de Reims, porta la parole pour le clergé ; Gaucherie de Brieuc pour la noblesse, et Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, pour les tiers-état. Ils demanderent la permission de délibérer entre eux pour trouver les moyens les plus prompts d'obtenir l'argent dont ils avaient besoin. Le lendemain ils communiquèrent leurs délibérations, et ils firent ce règlement qu'on peut regarder comme le premier par lequel on ait jamais tenté de donner une constitution aux Etats. Ils décidèrent que rien de ce qu'on proposerait n'aurait de validité que quand les trois ordres l'accepteraient, et que la voix de deux ordres n'entrerait et n'obligerait pas celle du troisième. Ils votèrent des impôts, notamment sur le sel, et ne les accordèrent que pour un an.

Mais ces impôts furent refusés par plusieurs provinces ; et quand, au 1^{er} mars 1356, de nouveaux Etats se réunirent, comme on en était convenu, à Paris, plusieurs députations manquèrent, et celles qui étaient venues eurent la conscience que leurs votes ne trancheraient point les difficultés, et ne seraient pas regardés comme lois par les provinces et les villes non représentées.

Jean ayant été fait prisonnier et emmené à Londres, après la bataille de Poitiers, son fils (depuis Charles V), comme lieutenant-général du royaume, se rendit à Paris, et y réunit les Etats-Généraux de la Langue-d'Oïl, le 15 octobre 1356, dans la grande salle du Palais.

Disons, pour abréger, que, pendant la captivité du roi Jean, les Etats furent encore convoqués à Toulouse en 1356 ; à Paris, le 3 février de la même année (l'année ne commençait qu'à Pâques) ; en décembre et en février 1357 ; à Compiègne, en mai 1358 ; à Paris, en juin 1359 ; enfin, à Amiens, par le roi Jean lui-même après son retour d'Angleterre, en 1365. Le céramond de ces assemblées n'est pas bien connu. Nous devons dire, toutefois, qu'elles étaient toutes précédées par une messe adressée au Saint-Esprit.

Charles V, qui mérita le surnom de Sage, parvenu au trône, re se hâta point d'assembler des Etats-Généraux. Ce ne fut qu'après plusieurs années d'un règne heureux et lorsqu'une bonne administration avait déjà réparé en partie les pertes de l'Etat, qu'il en convoqua des nouveaux à Paris en 1369. Ce fut un triomphe pour lui : ses sujets avaient disposé tous les cœurs à le servir et à suivre ses volontés. Malgré tout, ce roi ne convoqua pas de nouveau les Etats-Généraux pendant son règne.

Celui de Charles VI vit les Etats réunis à Paris en 1380, en 1382. Deux assemblées, qui eurent lieu à Paris, furent également décorées de ce titre. Elles furent présidées, l'une par Jean sans peur, en 1412 ; l'autre par Henri V, roi d'Angleterre, qui, ayant épousé la fille du roi de France, se présentait successeur de ce monarque.

En 1439, Charles VII convoqua les Etats-Généraux à Orléans.

Le 6 avril 1467, ayant Pâques, Louis XI tint dans la grande salle de l'hôtel archiépiscopal de la ville de Tours, la séance d'ouverture des Etats-Généraux réunis par lui. Nous emprunterons au greffier de cette assemblée quelques-uns des détails de la cérémonie qui en marqua le premier jour :

« Et premièrement s'ensuit l'ordre et la manière de l'assiette du roi et des gens desdits trois Etats, qui était telle :

— c'est à savoir que en ladite salle y avoit trois parquets clos de bois, d'environ la hauteur d'un homme chacun, à huisseries ; c'est à savoir le premier pour le roi, lequel était au haut bout de ladite salle et comprenait toute la largeur d'icelle, auquel parquet convenoit monter trois marches de degré... Audrit premier parquet était assis le roi en une haute chaire en laquelle fallait monter trois hauts degrés ; laquelle chaire était couverte d'un velours bleu, semé de fleurs de lys, enlevées d'or ; et y avoit ciel et dossier de même. Et était le roi vêtü d'une longue robe de damas blanc, brochée de fin or de Chypre bien dru, boutonnée devant de boutons d'or, et fourrée de martres *sudelines* ; un petit chaperon noir sur sa tête et une plume d'or de Chypre. Et aux deux côtés du roi y avoit deux chaises à dos, loin de la sienne, chacune de sept à huit pieds, l'une à droite et l'autre à senestre ; toutes deux couvertes de riche drap d'or sur celles cramoisis. Esquelles chaises étaient, c'est à savoir en celle de main dextre, le cardinal de Sainte-Suzanne, évêque d'Angers, paré d'une grande écharpe cardinale ; et en celle de main senestre, le roi de Jérusalem et de Sicile, due d'Anjou, vêtu d'une robe de velours d'or, fourrée de martres. Et était garde l'hus du dudit parquet répondant en la salle par les sires de Blot et de Bellay ; et l'autre hus répondant en l'hôtel d'un des chanoines de l'église, qui avait été fait pour la venue du roi, était garde par le capitaine et archers de la garde dudit seigneur et Guérin le Groin... »

Le roi assis en sadite chaise, et ledits rois de Sicile et cardinal, ensemble mesdits seigneurs du sang, messieurs les pairs ecclésiastiques, prélates, nobles, geus des bonnes villes et autres des susdits, assis en leurs chaises et sièges, chacun par ordre, comme dit est, se leva M. le chancelier (Juvénal des Ursins) de son siège, et alla devers le roi notre roid seigneur, et s'agenouilla à son côté de droite. Il quand ledit seigneur lui fut dit autre parole, s'en revint seoir en son dit lieu et siège. Et fit une très-helle proposition, en remontant aux gens desdits Etats ille présents plusieurs choses, et, entre les autres, les grands, nobles et louables faits des rois de France ses prédécesseurs, les dons de grâce, les victoires qu'ils ont eues, les loyautés que les trois Lhs de ce royaume

ont eues envers eux et les services qu'il leur ont faits, au moyen desquels les ennemis et adversaires de ledit royaume ont été par plusieurs fois reboulés et expulsés ; la grande volonté que le roi, des son jeune age, a toujours eue et a encore d'augmenter et d'croître le royaume et la couronne, et les divisions qui ont été en ce royaume depuis trois ans en çà ; le grand danger qui serait si la duché de Normandie était séparée de la couronne, et plusieurs autres points longs à dénasser sur ce leur bon avis et conseil. »

Voilà un programme complet, dont nous n'avons retrouvé que la liste des assistants et la designation de leur place ; voilà un compte-rendu de discours d'ouverture, à la suite duquel le greffier met également ce qui, après les délibérations des jours suivants, y fut répondu par les Etats. Les adresses, on le voit, ne sont pas d'invention moderne. Mais ce qui n'existant pas du temps de Louis XI, c'était le cortège royal, car on voit que ce prudent monarque avait fait percer un mur pour arriver par une porte secrète. — Philippe de Comines dit que le roi convoqua ces Etats, « ce que jamais n'avait fait ni ne fit depuis. » Il ajoute qu'il n'y appela que gens nommés et qu'il « pensait bien qui ne contredroient point à son volonté ; il y avait plusieurs gens de justice, tant du Parlement que d'autre. » Une telle assemblée n'était qu'une convocation de notables ; cependant Comines, l'homme le plus éclairé de son temps, l'appelle assemblée des trois Etats, parce qu'il y avait des ecclésiastiques, des nobles et des roturiers ; c'est une preuve qu'une autre personne n'avait aucun idée de ce qui constituait une assemblée nationale ; que l'on cherchait plutôt à consulter les gens choisis dans les trois Etats, qu'à consulter la nation et qu'à connaître la volonté générale. Il s'agissait de fixer la portée du droit d'apaissement, et de savoir si la Normandie serait détachée du royaume de France pour en constituer un particulier au frère du roi. Les Etats furent pris pour juges entre Louis XI et Charles, son frère, et se prononcèrent, bien entendu, pour le premier, qui les avait convoqués et composés. Il s'agissait aussi, dit un auteur contemporain, de *soulager le pauvre peuple* ; mais les Etats de 1467 ne paraissent pas avoir trouvé la recette, mais ils ne l'ont pas laissée.

Après la mort de Louis XI, sa fille, la dame de Beaujeu, et le duc d'Orléans, se disputent la régence pendant la minorité de Charles VIII, tombé d'accord de s'en remettre aux Etats-Généraux pour trancher leur différend. Jusque-là on n'avait convoqué que les députés des villes normandes ; la dame de Beaujeu, au nom du jeune roi, appela les députés des bailliages et des sénéchaussées, et admit pour la première fois, dans ces assemblées, les députés des campagnes. Sous ce rapport, ces Etats sont les premiers qui eurent le caractère d'Etats-Généraux. Cependant, d'un autre côté, ils furent si peu nombreux que l'on doit croire qu'en plus d'un hui on ne répondit pas à l'appel ; car précisément, lorsque les Anglais possédaient la Guinée et la Normandie, lorsque la Bourgogne et la Provence ne faisaient point partie du royaume, les députés de la seule Langue-d'Oïl se rendirent à Paris, au nombre de huit cents, dont quatre cents du tiers-état ; et, en cette dernière occasion, les provinces étant réunies, les deux familles étant convoquées, les députés des campagnes étaient mandés, les trois ordres réunis n'en fournit que trois cents. Les Etats s'ouvrirent à Tours en janvier 1485. Un des députés qui nous a laissé un journal de cette assemblée, Jean Masselin, dit que le 7 de ce mois, sur l'invitation des princes, ils se rendirent tous aux Montils, qui était la résidence royale, plus connue sous le nom de Plessis-les-Tours, « Rangée par nations et par compagnies, nous vîmes le roi passer devant chacun de nous ; et nous lui faisions la révérence, pendant que le sire de Beaujeu, qui l'accompagnait, lui disait : « Voici messieurs de Paris ; voici messieurs de Picardie ; voici messieurs de Normandie ; » et ainsi des autres... » Le 14, le roi, voulant assister au premier acte de l'assemblée, vint à la ville, où il fut son entrée avec une pompe grande et solennelle. » La description de la disposition de la salle diffère peu de la précédente. « Le greffier appela les députés par ordre, et en ces termes : « Messieurs, dit-il, les délégués de l'Ile-de-France, » de la prévôté et de la ville de Paris, qui est la ville capitale du royaume. — Deuxièmement : Messieurs du duché de Bourgogne, qui est la première partie de la couronne, et le doyenné des pairs. — Troisièmement : Messieurs du duché de Normandie ; » et il ajoutait chaque fois un titre à la louange des provinces qui étaient nommées. Lorsque tous furent assis et que le héritier fut crié *Silence*, le chancelier, tourné vers le roi, obtint la permission de parler, et tint à commencer. — Deux jours après cette séance, les députés s'assemblèrent ; ils se nommèrent un président, Jean de Villiers de Groslay, évêque de Limbez, premier abbé de Saint-Denis, député de Paris.

« L'événement nous prouve que nous nous étions trompés dans ce choix, dit Masselin, et ce fut d'autant plus facile, que cette nomination était la première. » Ils élurent aussi deux secrétaires, Jacques de Croisnay et Jean de Rains, mais se trouvant trop nombreux pour travailler ensemble, ils se divisèrent en six bureaux ou sections, et n'eurent d'assemblées générales que pour arrêter en commun ce qui avait été ainsi préparé isolément, c'est déjà, on le voit, la façon de procéder de nos assemblées actuelles. Puis, Masselin ajoute que dans les réunions générales « une infinité d'avis étaient exprimés de part et d'autre, et avec tant de variété, qu'il y en eut autant de députés, soit pour se contredire tour à tour, soit pour montrer de l'espérance. » De nos jours on en trouve peu, mais on se contredit encore beaucoup. Enfin, les émissaires arrivés par les députés ayant été mis dans une assemblée générale, ceux-ci mirent un genou en terre, et attendirent dans cette attitude la réponse du roi. C'étaient les usages de l'ancienne féodalité, que l'on retrouve très-tard encore.

Louis XII, qui fut, comme Tius, un excellent roi après avoir été un assez mauvais prince, ayant, étant duc d'Orléans, demandé les Etats-Généraux pour déposséder la dame de Beaujeu. Parvenu au trône, il les assembla pour leur demander

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

der de l'argent, ce qui montre que ce motif n'est pas modeste; mais il ne les assenla qu'une fois, ce qui prouve une discréction bien peu commune. Ils se réunirent à Tours, le 10 mai 1566. « Ledit jour advent, fut élué seigneur assis en son siège royal, et lui assistaient ledits princes et seigneurs de son sang et autres prélates et grands personnages. Autour de lui étaient plusieurs grands barons et nobles hommes; de tous côtés, grande multitude de peuple. Et au-devant de lui furent lesdits ambassadeurs des villes, lessquels, après qu'il fut commandé faire silence, et qu'ils se furent mis mie telle et à genou, l'un d'eux, envoyé de par la cité capitale de Paris [maître Thomas Brûc, docteur], au nom de tous les autres, ramenant très-élegamment et commémora plusieurs grands biens et louables choses que ledit seigneur avait faites au profit et à la gloire d'icelle royanne, pour lesquelles il avait acquis le nom de *Pere du Peuple*. » Et davantage avait fait les deux choses qui plus sont aigüables au peuple, c'est à savoir grandement diminué les tailles et les sul sides, et refrené les insolences des gendarmes. »

Charles IX ouvrit, le 15 décembre 1566, à Orléans, les États-Généraux qui y avaient été convoqués par François II, peu avant sa mort. La mère du roi, lequel n'avait pas dix ans, prit place dans l'assemblée, quoiqu'elle n'eût pas le titre de régente. Elle se mit à la gauche du roi son fils, sur un siège aussi élevé que le sien. A côté d'elle, un degré plus bas, se plaça Marguerite de Valois, sœur du roi et depuis femme d'Henri IV; à droite et à gauche, mais toujours sur des degrés inférieurs, prirent place Monsieur, frère du roi, depuis Henri III, la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV. Aux pieds du roi, sur les degrés, était assis M. de Guise, ayant en sa main le bâton de grand-maître. A droite en avant, le connétable Anne Montmorency était assis sur une escabeille, l'épée nue au poing, et de l'autre côté, à gauche, le chancelier Michel de l'Hôpital. Un peu en arrière étaient à genoux deux huissiers du roi avec leurs massues. « D'un côté droit du roi, derrière les cardinaux, y avait un petitappentis hors la salle, où étaient les dames, ambassadeurs et grands seigneurs étrangers. En tel ordre que dessus, M. le chancelier, après avoir été par plusieurs fois parler au roi et la dernière ayant fait signe que chacun fit silence et qu'un huissier du roi eût crié que le roi voulait que chacun se couvrit et s'assis, car étaient tous à genou et mes têtes, commença son exorde par l'union et amitié des princesses; par la celle assemblée des États, pourquois on les faisait, et s'ils étaient nécessaires; dit les occasions de sédition en un royaume; traita la manière de mettre ordre et règlement à la religion, et conclut des moyens qu'il fallait tenir pour l'entretien de la maison du roi, avec exemples, histoires et autorités tant des santes que profanes écritures. » Michel de l'Hôpital dit en cette occasion des vérités à tout le monde; il dit à la royanité comme Platon: « Il n'y a ni roi ni prince qui ne descende d'un esclave, et beaucoup d'esclaves ont eu des rois pour auteur. » Il dit à la noblesse, en un langage assez étrange à tenir devant les princesses: « L'Etat est comme notre corps, où il y a des membres plus honnêtes les uns que les autres, et les moins honnêtes sont les plus nécessaires. Ainsi les hommes qui ne sont point nobles sont plus utiles que les nobles. » Enfin il dit au tiers-état que ces assemblées auxquelles il prenait part n'étaient autre chose qu'une audience que le roi accordait à sa nation.

Les mêmes États furent continués en 1561 à Saint-Germain-en-Laye, dans la grande salle sur l'entrée et portail du château. Le *Cérémonial françois* nous apprend que « le duc de Guise, comme grand-chambellan, n'ayant siège, ainsi était bas assis sur le marche-pied du roi, avec le bâton de grand-maître entre ses jambes; ce qu'aurents trouveront des Orléans malentend, de voir bâton accoutumé d'être porté haut en signe de commandement sur la maison du roi, être mis entrelacé sous ses cuisses; disant, si le lieu des États n'était le lieu où le bâton pût être signe de commandement, que mieux donc eût été de ne l'y voir du tout. Il y eut quelque différend en la séance, parce que les princes du sang ne voulurent permettre que les cardinaux fissent assis au-dessous d'eux, excepté le cardinal de Bourbon, qui se mit au-dessous du prince de Condé, son frère, avec déclaration par lui même que protégeraime et non de cardinal. »

En 1576, Henri III convoqua à Blois des États-Généraux contre la réunion desquels protestèrent Henri de Navarre, ducs Henri IV, et le prince de Condé, parce que les protestants ne devaient point y être admis. La cour était alors un théâtre de débats et de scandales. Henri III, pour se faire bien venir des députés, fit quelques réformes dans sa maison et ses finances; car presque toutes les assemblées des États-Généraux ont été précédées de réformes apparentes ou réelles. Dès que les députés furent arrivés, le roi ordonna des jeûnes et des prières pendant trois jours; il fit une procession solennelle le 20 novembre, où se trouvèrent les trois ordres. Le 10, entouré de ses ministres, florissants les gênes aux étoiles. Le vendredi 6 décembre, ils entendirent la messe et implorèrent les lumières du Saint-Esprit. On fit ensuite l'ouverture des États, et l'on sait quel esprit les inspira. L'assemblée se tint au château de Blois; un héritage appela successivement, par une des fenêtres donnant sur la cour, les députés de chaque province; un autre les reçut à la porte du château, et deux autres les conduisirent dans la salle. A l'arrivée du roi, toute l'assemblée se leva et le reçut tête haute; les députés du tiers-état firent un genou en terre et y restèrent jusqu'à ce que la roi et les reines ayant pris place, le roi ordonnerat de s'asseoir. Ce prince prononça le discours d'ouverture.

En 1588, le même monarque convoqua de nouveau, dans la même ville, les États que le double assassinat des Guises devait rendre si famaux à jamais. Miséricorde la pensée bien arrêtée de ces meurtres, ces États commencèrent, comme les précédents, par une procession solennelle, suivie de trois jours de jeûne. Le roi communia en grande cérémonie, ainsi que les princes et les seigneurs de sa cour; ces pieuses dé-

moustrations avaient pour but de dissimuler et de sanctifier les projets qui allaient être mis à exécution. Les députés des trois ordres, dimes ou complices de cette comédie, communierent, dans l'église du Jacobins de Blois, des mains du cardinal de Bourbon. Ils étaient au nombre de cinq cent cinquante. La première séance se tint le 16 octobre; le roi la présida, entre sa mère et sa femme. Deux cents gentilshommes armés de haches à bec de corbin se rangèrent derrière eux; l'introduction des députés eut lieu dans le céramonial observé en 1576. « Les députés étant entrés, et la porte fermée, le duc de Guise assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la Biarre, percant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée pour reconnaître et distinguer ses serviteurs, et, d'un seul clancement de sa voix, les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses dessous, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler: Je vous vois, se leva; et, après avoir fait une grande révérence, suivit des deux cent gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra, plein de majesté, portant son grand ordre au col. Comme l'assemblée s'aperçut qu'il descendait l'escalier qui le conduisait droit sur le grand marchepied, tous les députés se levèrent la tête haute. Le roi prit place; les princesses demeurèrent debout jusqu'à ce qu'il leur commandât, et à ceux de son conseil, de s'asseoir. » On voit que les députés du tiers-état, qui étaient d'abord tenus de mettre les deux genoux en terre, et auxquels on avait fait ensuite grâce pour un des deux, obtinrent cette fois la faveur tout entière, et purent sortir debout, avec les deux autres ordres, la haubanerie royale. Qui ne sait fier, en vérité, de voir les libertés nationales prendre ainsi, successivement ou aussi notable développement?

A peine la main d'un fanatique eut-elle enlevé Henri IV à la France, que les troubles renaquirent de l'Asie. Les fantes de la cour dissipèrent les trésors qu'il avait amassés; elles jetèrent la confusion partout où sa prudence avait résisté au bon ordre; et, quand on ne sut plus quel parti prendre, on convoqua encore les États-Généraux. Louis XIII, déclaré major par la loi, n'était qu'un enfant condamné par la nature à le demeurer toujours. Le prince de Condé, qui avait pris les armes contre la cour, fit un traité avec elle, et il spécia, par le premier article, qu'on tiendrait les États-Généraux dans la ville de Sens. Ils furent convoqués par des lettres écrivies au nom du roi, et de l'avis de la reine régente, adressées à toutes les provinces, sénécophases, bailliages, pays et juridic平安 de royanne. Elles ordonnaient aux magistrats de chauncy de ces lieux d'assembler, dans la principale ville de leur rossort et juridiction, les trois États d'ici-là, pour conférer ensemble sur les plaintes et doléances, et remontrances, qu'ils auraient à proposer dans l'assemblée générale, et pour élire ensuite un d'entre eux, de chauncy ordre, qui enverraient dans toute ville de Sens au 10 du mois de septembre 1614. Marie de Médicis transféra ces États à Paris. Des héritiers d'armes le publierent dans tous les carrefours; la cérémonie religieuse fut fixée au dimanche 26 octobre, et l'ouverture au lendemain; le programme publié et affiché porte en titre: « ORDRE: que le roi veut être gardé et observé dans la PROCESSION GÉNÉRALE que Sa Majesté entend faire dimanche prochain XXVII de ce mois d'octobre, en laquelle elle sera en personne, assistée de la reine sa mère; M. le due d'Ajuon, son frère; Madame, sa sœur; des princes de son sang, et autres princesses et sei-neurs qui l'accompagneront et partiront de l'église des Augustins pour aller à Notre-Dame, où sera porté le saint-sacrement de l'Eucharistie, la messe célébrée par l'évêque de Paris, et le sermon du cardinal de Sourdis. » Ce programme fut observé. Le roi dina à huit heures du matin, et tout le monde fut exact. Chaque député partit en son rang, à la procession, avec un cierge blanc, qui lui avait été remis de la part du roi. Tous les députés du tiers-état portaient une robe et un bonnet Carré noir. Le costume du roi était composé d'un pourpoint de toile d'arame, d'un huit de chausses et d'un manteau de velours incarnat, le tout parsemé de diamants. Quant à Marie de Médicis, qui envoya l'autre veuve de Henri IV, Marguerite de Valois, les chroniqueurs nous font une brillante description de sa toilette, et l'un d'eux ajoute: « Elle marcha dénâgée; il ne lui était jamais arrivé de marcher à pied par la ville de Paris. » — De nombreuses discussions de présence entraînèrent continuellement la marche du cortège; l'Université prétendit vainement passer avant le clergé. La cérémonie fut terminée qu'à quatre heures.

Le lendemain 27, le roi fit l'ouverture des États dans la salle dite de Bourbon. Les députés n'étaient qu'au nombre de quatre cent cinquante-quatre. Ils furent placés comme aux précédents États. Louis XIII prononça un discours en quelques phrases, et annonça que le chancelier instruirait l'assemblée des motifs qu'il avait eus pour la convoquer. L'exposé du chancelier terminé, l'archevêque de Lyon, commeurateur du clergé, traversa la salle, alla s'apprêter sur un *coudeau* préparé exprès, et remercia le roi pour son ordre. Le baron du Pouy de Saint-Pierre, orateur de la noblesse, fut ensuite cette même place, et dit au roi, comme un courisan persan. Faitut dî à Cambay e, que a les rois peuvent faire tout ce qu'ils désirent, sans craindre de faire jamais une impunité. » Il ajouta: « Cette noblesse, autrefois si relevée, est maintenant abaissee par quelques-uns de l'ordre inférieur, sous prétexte de quelques charges. Qu'ils apprennent, dit-il en regardant les députés du tiers, que, bien que nous soyons tous sujets d'un même place, nous ne sommes pas tous également traités. Ils verront bientôt la différence qui y a d'eux à nous; ils la verront, et s'en souviendront à leur plaisir. » Comme le clergé avait dans toute voile inspirée à chacun des membres de l'assemblée, en leur imposant trois jours de jeûne avant l'ouverture des États. — Robert de Miron, député de Paris et prévôt des marchands, vint lui succéder, et prononça, à genoux, une espèce d'hommage, où il demandait à Dieu d'inspirer à leurs âmes des désirs éloignés de toutes passions. Ces divers discours remplirent toute la séance d'ou-

verture. Le 1^{er} novembre, les députés communierent tous; ils préférèrent se servir sur les saints Evangiles; mais, malheureusement, ces prières et ces saintes pratiques eurent peu d'influence sur les passions, car deux députés du Périgord prirent querelle sur l'autorité de leurs maisons, et mirent l'épée à la main en pleine assemblée. On les sépara; et, pour parler la langue d'aujourd'hui, ils furent rappelés à l'ordre. Mais le clergé, la noblesse et le tiers-état, sans toutefois tirer l'épée, n'imiterent que trop par leurs discorde les deux députés périgourdiens, et les États, qui ne produisirent aucun résultat sérieux, furent clos par le roi en personne le 25 novembre 1615.

De 1615 à 1789, aucune assemblée nationale ne fut réunie. Louis XIV écrivit en 1619 une lettre circulaire pour convoquer les États; mais ils ne furent pas tenus, et un mémoire de Dubois sur les dangers pour la royanité d'un tel moyen de tourner le régime, au commencement du siècle suivant, de la pensée qu'il eût été un moment d'y recourir. Le 29 décembre 1786, Louis XVI convoqua pour le 22 février 1787 une assemblée de notables choisis par lui dans les trois ordres pour leur communiquer, dit l'ordonnance, les vues qu'il se proposait. Ce n'était point une assemblée nationale, mais dans la séance d'ouverture on en observa le céramonial. Le garde des sceaux, après le discours de ce monarque, prit, à genoux, les ordres du roi, et dans le procès-verbal on croit devoir justifier par la note suivante une dérogation aux précédents usages qu'on s'était permise: « Les huissiers, massiers, le roi d'armes et les héritiers d'armes auraient dû être à genoux pendant toute la séance, mais Sa Majesté a trouvé bon qu'ils se levaient quand elle a eu l'ini de parler. » Cette réunion ressemble encore aux assemblées nationales qui avaient précédé par les différents qui s'y élèvent également sur des questions de présence. L'orage qui se formait à l'horizon ne parvint à distraire de ces pénibles questions d'étiquette ni la royanité, ni les sujets appels par elle.

La réunion des États-Généraux étant devenue inévitable, ils furent convoqués par Louis XVI et réunis à Versailles. Le 2 mai, tous les députés furent présentés au roi par ordre, et non par bailliages, ce qui indisposa le tiers-état contre le maître des cérémonies, M. de Brezé. Le 4, on se réunit dans l'église Notre-Dame de Versailles; et, après y avoir fait une prière, la cour et tous les députés se rendirent processuellement à l'église Saint-Louis pour entendre la messe du Saint-Esprit. Tant que défila le tiers, vêtu uniformément d'un habit et d'un petit manteau de soie noire, les acclamations se firent entendre. La noblesse, en costume brillant, n'en réussit aucun; on era seulement: « Vive le duc d'Orléans! Le clergé ne trouva pas le peuple moins silencieux; et, quand la cour défila, le roi seul fut salué par des *réac*! La différence des costumes et la simplicité comme la sévérité du siège, en regard de brillant et chevaleresque accoutrement de la noblesse, furent, avec la non-confusion des ordres et la présence accordée aux uns sur un autre, les seuls griefs que le céramonial observé put fourrir à la susceptibilité ordinamente moins menagée du tiers-état. — Le lendemain 5, la première séance fut lieu dans la salle dite des Mermes. Le clergé fut assis à la droite du roi, la noblesse à gauche, et le tiers en face. A une heure, les héritiers d'armes annoncèrent l'arrivée du prince; tous les députés se levèrent. Le programme n'offrit rien de saillant; on avait senti qu'il était indispensable de le simplifier, et des applaudissements que l'assemblée s'était permis la veille au sermon prononcé par M. de La Fare, à la messe du St-Esprit, dans un lieu consacré et en présence du roi, ayant été fait par M. de Brezé une preuve doublément éclatante d'une révolution complète qui ne devait pas respecter l'étiquette elle-même, puisqu'elle semblait commencer par elle.

L'assemblée législative se réunit le 4 octobre 1791. Aucune autre cérémonie ne marqua son ouverture, qu'une prestation individuelle de serment à la constitution, faite avec une solennité un peu théâtrale; puis, quand elle se fut complètement constituée, elle envoya à Louis XVI une députation pour lui en dommesser. Le roi annonça alors qu'il se rendrait le 7 dans le sein de l'assemblée. Celle-ci délibéra immédiatement sur la manière dont il serait reçu. Il fut arrêté qu'une députation de douze membres recevrait le roi; que le roi était arrivé au bureau, chaucy des membres pourrait s'asseoir et se couvrir, et que deux fauteuils absolument pareils seraient préparés sur l'estrade pour le roi et le président de l'assemblée. Mais le lendemain ce décret fut rapporté comme un peu trop sans façon, et un fauteuil doré fut accordé au roi, ce qui ensuiva on reprochait à l'assemblée législative comme une impardonnable faiblesse. Le 7, jour où le roi se rendit à la séance, on l'avait ouverte avant son arrivée, et l'on avait entamé la discussion relative aux prières non assorties. Elle fut interrompue par l'arrivée du roi, le promené de son discours, et reprise tranquillement après son départ.

Le 21 septembre 1792, la Convention se constitua sous la présidence de Pétron, sans cérémonial, sans aucune solennité.

Le 27 octobre 1793 (5 brumaire an IV) le Corps Législatif se réunit pour la première fois à neuf heures du soir sous la présidence de son doyen d'âge. Pour toute cérémonie, chaque député eut, à l'appel de son nom, à déclarer s'il était marié ou veuf, et quel était son âge. Ceux qui n'étaient plus garçons et qui complaint quarante ans, virent mettre leurs noms dans une urne, d'où on tirer le nombre voulu pour former le Conseil des Anciens; les autres furent nommés le Conseil des Cinquante.

Le 20 décembre 1805, le premier consul fit déterminer par un secrétaire-consulte organique un céramonial qui n'est autre à peu près que celui qu'on observe aujourd'hui.

Le 4 juillet 1811, Louis XVIII se rendit au Corps Législatif. La distinction entre les pairs et les députés fut fait de deux des pairs ecclésiastiques et six des pairs laïques furent placés sur des banquette au-dessous et de chaque côté du trône. Le reste de la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés tout entière prirent place en face du trône circulairement. L'ass-



(Arrivée du roi au Palais Bourbon.)